

Le carrefour des défis



COMITÉ RÉGIONAL EN
DÉVELOPPEMENT SOCIAL CENTRE-DU-QUÉBEC

Des défis et des réponses

Le Carrefour des défis pour une région à dimension humaine réunit un ensemble de problématiques identifiées au Centre-du-Québec. Au-delà d'un état de situation, cette troisième édition témoigne également d'actions menées par des organisations de la région. Il s'agit là de gestes inspirants et de réponses collectives au mieux-être de la population.

C'est toujours le souhait des membres du Comité régional en développement social (CRDS) Centre-du-Québec d'alimenter la réflexion et de susciter la concertation entre tous les partenaires engagés dans la voie du développement social.

Considérons qu'il s'agit d'un document évolutif; le Comité demeure constamment à l'affût des changements sociaux, des besoins et des choix d'interventions de ses nombreux partenaires.

Bonne lecture!

Les membres
Comité régional en développement social
Centre-du-Québec

Mise à jour juin 2008

*La photographie de la page couverture
a été prise à la Vélogare de Victoriaville
par Manon Samson*

Les membres du Comité régional en développement social

Organismes régionaux

Agence de santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec	André Dontigny, m.d. directeur de Santé publique Marie-Ouellon, équipe surveillance/évaluation Réal Boisvert, agent de recherche
Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec	Claude-Henri Léveillé, directeur général Carl Lacharité, conseiller en développement
Centraide Centre-du-Québec	Annie Jean, directrice générale
Emploi Québec	Lorraine St-Cyr, directrice régionale, coprésidente CRDS Jean Carpentier, adjoint exécutif à la direction régionale
Ministère des Affaires municipales et des Régions	Gaétan Désilets, directeur régional Normand Bélisle, conseiller en développement régional
Ministère de la Famille et des Aînés	Lucie Daigle, conseillère en développement et concertation
Office des personnes handicapées du Québec	Katy Bendwell, conseillère à l'intervention collective régionale Centre-du-Québec
Service Canada	Serge Maltais, directeur régional
Table des préfets	Lionel Fréchette, préfet de la MRC d'Arthabaska, représentant de la Table des préfets du Centre-du-Québec
Université du Québec à Trois-Rivières	Rémi Doré, coordonnateur de PICOM Ghyslain Parent, Ph.D. directeur du module adaptation scolaire Rémy Auclair, chercheur

Les secteurs

Aînés	Marie-Marthe Lespinay, coordonnatrice de la Table régionale des aînés
Communautaire	Sylvain St-Onge, directeur général CDC Drummond, représentant inter CDC du Centre-du-Québec
Famille-enfance	Céline Guérin, organisatrice communautaire, CSSS Arthabaska-Érable
Femmes	Francyne Ducharme, coordonnatrice de la Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec, coprésidente CRDS
Jeunesse	Mélanie Bergeron, agente jeunesse, Forum jeunesse du Centre-du-Québec
Syndicats	Renée Levasseur, vice-présidente Conseil central, CSN Cœur du Québec

Territoires de MRC

Arthabaska	Eve Jutras, agente de développement et représentante du territoire
Bécancour	David Tanguay, agent de développement local, Comité de développement social MRC de Bécancour
Drummond	Sylvie Allie, agente de recherche, Carrefour de développement social MRC de Drummond
Érable	Nathalie Poiré, intervenante jeunesse, représentante du Comité stratégique en développement social MRC de l'Érable
Nicolet-Yamaska	Myriam Beaugard, chargée de projet au Carrefour de développement santé, économie sociale et communautaire

Comité régional en développement social

	France Fradette, coordonnatrice Monica Jekovska, agente de recherche
--	---

Problématiques sociales identifiées au Centre-du-Québec

Thème : Aînés

1. Les conditions, la qualité et le niveau de vie des aînés sont fragiles.....6
-

Thème : Enfance et famille

2. Les enfants victimes d'abus, de violence et de négligence parentale 10
 3. Conciliation famille-travail..... 11
 4. Manque de places en service de garde et de mesures alternatives pour combler des besoins spéciaux (soirs, fins de semaine, période estivale) 14
 5. Situation de pauvreté des enfants et de leur famille..... 17
-

Thème : Femmes

6. Le revenu d'emploi moyen des femmes est à 62,5 % de celui des hommes.21
 7. Phénomène de grossesses précoces chez les jeunes femmes de moins de 19 ans23
 8. Plus grande détresse psychologique chez les femmes liée, entre autres, à la violence24
-

Thème : Hommes

9. Détresse psychologique en croissance chez les hommes25
 10. Dépendance à l'alcool, aux drogues et aux jeux compulsifs26
-

Thème : Jeunes

11. Migration des jeunes27
12. Obstacles à l'intégration économique.....29
13. Obstacles à l'intégration sociale31
14. Problématiques sociales des jeunes : violence, drogue et détresse psychologique32

Thème : Éducation

15. Décrochage et abandon scolaires	38
16. Sous-scolarisation	39

Thème : Monde du travail

17. Problèmes de rétention et d'attraction de la main-d'œuvre dans les entreprises manufacturières et agricoles ..	40
18. Précarité des entreprises en économie sociale	41
19. Région dont le revenu total moyen est l'un des plus faibles au Québec	43
20. Faible taux d'activité des personnes handicapées ayant des contraintes sévères à l'emploi.....	44
21. Obstacles à l'intégration socioprofessionnelle des femmes	45
22. Obstacles à l'intégration au travail des prestataires de la Sécurité du revenu éloignés du marché du travail.....	46

Thème : Population

23. Isolement des personnes n'ayant pas accès à un moyen de transport.....	47
24. Le manque de services dans les milieux ruraux.....	48
25. Manque de logements à coûts abordables et de support social auprès des résidants	50
26. Certains territoires de la région sont particulièrement défavorisés et davantage affectés par la pauvreté.	51
27. Développer le sentiment d'appartenance à la région du Centre-du-Québec.....	53
28. Amélioration des conditions de vie des immigrants.....	54

Thème : Santé

29. Soutien aux aidants naturels et continuum de services.....	57
30. Pénurie de médecins.....	58
31. Faible réseau social pour 20 % de la population	59
32. Surmortalité par traumatisme non intentionnel.....	60
33. Problème d'obésité.....	61

Problématique 1 :

Les conditions, la qualité et le niveau de vie des aînés sont fragiles.



Au Québec, on observe que les personnes vivent non seulement plus longtemps, mais aussi en meilleure santé avec de plus grandes capacités¹ que les générations précédentes. Les principales problématiques relatives aux aînés sont l'insuffisance de ressources et de financement qui leur sont dédiés dans les soins de santé et services sociaux; la difficile condition économique plus particulièrement celle des femmes âgées; les abus, la violence et la négligence à l'égard des aînés; l'inadaptation des milieux de vie relativement à leurs besoins; le manque de places en hébergement; le logement inadapté et le manque d'appréciation de l'expertise des personnes âgées.

Enjeu :

- Mobilisation de l'ensemble des partenaires locaux, territoriaux et régionaux permettant l'amélioration et la protection des conditions de vie, de la qualité de vie et du niveau de vie des aînés du Centre-du-Québec.

Statistiques² et³ :

- La proportion des 55 ans et plus au Centre-du-Québec, légèrement plus importante que la proportion nationale - 23,8 % -, se situait à 24,6 % en 2001 et elle se situerait à 37,9 % en 2021.
- Pour l'ensemble du Québec et de la région, la proportion de femmes de 55 ans et plus était en 2001 et restera en 2021 plus importante que celle des hommes : au Centre-du-Québec en 2001, 26,6 % pour les femmes contre 21,9 % pour les hommes et en 2021, 40,1 % pour les femmes contre 35,7 % pour les hommes.
- Parmi les cinq MRC de la région, la MRC de Bécancour est celle où nous retrouvons en 2001 la proportion la plus élevée de personnes âgées de 55 ans et plus avec 27,8 %, alors que celle d'Arthabaska présentait la proportion la moins élevée à 22,9 %; les MRC de l'Érable et de Nicolet-Yamaska affichaient des taux identiques de 25,5 % alors que celle de Drummond se situait à 23,7 %.

Réalisations passées et futures :

Après avoir préparé et adopté une planification stratégique, les membres de la Table régionale de concertation des aînés auront principalement œuvré à l'acquisition d'une meilleure connaissance des réalités et des besoins des aînés. L'organisation et la tenue de cinq rencontres par territoire de MRC auront permis à près de 210 personnes de valider et d'ordonner des constats ayant émergé de visites de représentants de 109 organismes préoccupés. Par ailleurs, le plan triennal de développement visant l'amélioration des conditions, de la qualité et du niveau de vie des aînés du Centre-du-Québec élaboré par la Table régionale de concertation des aînés et adopté en novembre 2004 reprend ces principales problématiques tout en évoquant divers moyens permettant de les résoudre et qui nécessiteront une vaste mobilisation de partenaires.

/CRÉ du Centre-du-Québec

¹ Secrétariat aux aînés (2005), *Document en vue de la consultation. Une pleine participation des aînés au développement de la société* ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 16 pages.

² GUAY, Jean (2004) *Portraits du secteur des aînés du Centre-du-Québec. Rapport synthèse* Table régionale de concertation des aînés du Centre-du-Québec.

³ Conseil du statut de femme (2004) *Les conditions de vie des femmes dans le Centre-du-Québec : mise à jour 2004*, Collection « Femmes et développement des régions », 80 pages.



Campagne de prévention des abus envers les aînés de la MRC d'Arthabaska (2004-2005)

Le Comité de prévention des abus envers les aînés de la MRC d'Arthabaska a tenu de juillet 2004 à juillet 2005 une campagne de prévention des abus envers les aînés de la MRC d'Arthabaska par des activités de sensibilisation et d'information afin de prévenir la population de ce fléau social et, bien sûr, d'améliorer la qualité de vie et l'intégrité des personnes âgées.

Avant même de commencer à parler de cette problématique dans les médias, on a convenu avec les dirigeants de l'établissement que le CLSC Suzor-Côté deviendrait le guichet unique d'aide et d'information aux aînés dans la région.

Après que l'entente ait été rendue publique par le biais des médias, les travailleurs sociaux ont confirmé avoir reçu beaucoup plus d'appels de la part d'aînés victimes d'abus. Mission accomplie puisqu'il s'agissait là du premier objectif de la campagne - briser le silence des aînés et de la population sur ce fléau social.

À l'instar des régions de Montréal et de Québec, on a, par la suite, mis en place un comité d'experts chargé d'analyser les cas (anonymes) soumis par les professionnels du CLSC Suzor-Côté et du CHSLD de l'Ermitage.

La création d'un jeu de cartes éducatif (1000 jeux sont disponibles), la publication d'une série d'articles dans l'hebdomadaire *La Nouvelle* de Victoriaville, la diffusion de 72 messages publicitaires à la radio Passion Rock 101,9 et à la Télévision communautaire des Bois-Francs sont autant de moyens élaborés pour informer les aînés.

Par ailleurs, une tournée de cinq déjeunes-conseils avec onze experts auprès des clubs de l'âge d'or a remporté un vif succès en touchant 700 aînés. Même chose pour la conférence de la comédienne Rita Lafontaine et de Pierre Bohémier qui a réuni 250 personnes.

Notons enfin que la production et la présentation d'une pièce de théâtre intergénérationnelle en collaboration avec trente-deux jeunes de la classe-théâtre de la 5^e secondaire de l'école secondaire Le tandem boisé à Victoriaville, huit acteurs recrutés chez les aînés et avec la collaboration du Théâtre Parminou a eu des effets remarquables notamment de faire tomber bien des préjugés de part et d'autre. Mille huit cents spectateurs ont vu l'une ou l'autre des cinq représentations à Daveluyville, Victoriaville (2), Kingsey Falls et Drummondville.

Cette campagne de prévention a été à ce point judicieuse et efficace qu'elle a remporté deux prix provinciaux, soit le Prix Père Marcel de la Sablonnière de la FADOQ-Mouvement des Aînés et le Prix excellence 2005 du Réseau québécois pour contrer les abus envers les aînés.

/Rapport final de la Campagne de prévention des abus envers les aînés de la MRC d'Arthabaska présenté au CRDS en juin 2005.

Campagne de prévention des abus envers les aînés dans la MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska (2005-2006)

Dans son plan d'action 2003, parmi ses objectifs, la Table sectorielle aînéEs de la MRC de Nicolet-Yamaska avait identifié la lutte contre la violence faite aux aînés. En 2004-2005, elle en a fait la priorité - une priorité partagée par la MRC de Bécancour.

On veut agir en prévention, on veut informer et sensibiliser pour parvenir à une plus grande conscientisation et une meilleure éducation.

La FADOQ-Centre-du-Québec agit comme gestionnaire de projet. On y reprend la campagne de prévention d'abus envers les aînés à l'image de celle mise de l'avant dans la MRC d'Arthabaska.

Notons que le Centre de santé et de services sociaux de Bécancour-Nicolet-Yamaska a accepté d'agir comme le guichet unique d'aide et d'information et s'assure de répondre efficacement aux besoins des aînés. Un numéro à composer 819-293-2071 ou sans frais 1-800-263-2572. Un comité consultatif d'experts a également été mis en place afin de trouver des solutions aux cas litigieux.

Tournée de 8 déjeuners dans 8 municipalités : Près de 1 200 aînés ont assisté à ces rencontres d'information et ont posé des questions aux conférenciers-conseils.

- Distribution de 4 000 bloc-notes informatifs;
- Diffusion de 666 messages publicitaires à la radio CHLN 550;
- Publication de 6 articles dans Le Courrier-Sud;
- Production d'une pièce de théâtre intergénérationnelle avec Parminou et les élèves de la 4^e secondaire de l'école secondaire Jean-Nicolet. Vingt comédiens sur scène (de 15 à 75 ans) et huit cent cinquante personnes ont participé aux cinq représentations;
- Réalisation de courtes vidéos sur des aînés de la région par des élèves de l'école secondaire La Découverte de Saint-Léonard-d'Aston. On estime que 50 000 téléspectateurs en Mauricie auront vu ces vidéos sur le canal communautaire de Cogeco;
- Évidemment, ces nombreuses réalisations ont permis d'avoir une couverture médiatique inespérée tant dans les journaux, à la télé qu'à la radio permettant ainsi de rejoindre encore plus de personnes aînées;
- Après avoir remporté le Prix excellence 2005 dans la MRC d'Arthabaska, cette campagne a remporté le Prix excellence 2006 du Réseau québécois pour contrer les abus envers les aînés (RQCAA).

/Rapport final de la Campagne de prévention des abus envers les aînés MRC de Bécancour et MRC Nicolet-Yamaska présenté au CRDS en juillet 2006.

Campagne de prévention des abus envers les aînés dans la MRC de l'Érable (2006-2007)

À l'image des trois autres MRC, la FADOQ-Centre-du-Québec a agi également comme gestionnaire de ce projet dans la MRC de l'Érable.

Le premier objectif de la campagne était de déterminer un lieu unique d'aide et d'information sur le territoire. C'est le CSSS Arthabaska-Érable qui a accepté d'être ce guichet unique d'aide et d'information pour répondre efficacement aux besoins de la population. Une formation en intervention pour les cas d'aînés abusés a été organisée pour les intervenants sociaux du CSSS. Un guide dans les situations d'abus et de négligence auprès des personnes âgées a été rédigé et un intervenant social a été nommé superviseur clinique pour l'ensemble des intervenants des deux CLSC du territoire.

De plus, plusieurs actions de sensibilisation ont été organisées :

- 5 déjeuners-conseils avec des conférenciers-experts dans 5 municipalités : près de 800 aînés ont assisté à l'un ou l'autre de ces déjeuners;
- Distribution de 2 000 cartons-signets informatifs;
- Diffusion de 666 messages publicitaires à la station de radio KYQ-FM;
- Publication de 16 articles dans le journal L'Avenir de l'Érable et autres médias locaux;
- Organisation d'une formation d'une journée sur le bottin des ressources d'aide pour les aînés de la MRC de l'Érable et sur le dépistage des aînés abusés, négligés ou maltraités;
- Réalisation d'une capsule de 2:30 minutes à la télévision communautaire de l'Érable ;
- Organisation d'une activité intergénérationnelle impliquant des jeunes et des personnes âgées.

Rapport final de la Campagne de prévention des abus envers les aînés MRC de l'Érable présenté au CRDS en juin 2007.

La Table de concertation sur le logement adapté pour les personnes âgées autonomes de Ham-Nord

Dans le village de Ham-Nord, il y a beaucoup de personnes âgées autonomes.

- Plus de la moitié des personnes visitées a des enfants qui vivent au village et qui les visitent régulièrement, quotidiennement pour certains;
- Presque tous ont des frères et soeurs vivant au village ou dans la paroisse ou, à tout le moins, dans les villages environnants;

Aînés

- Ils reçoivent régulièrement de la visite;
- Il y a des habitués aux deux cafés du village;
- Quelques personnes vivent seules;
- Il y a un fort sentiment d'appartenance;
- Certaines personnes n'ont pas accès au médecin parce que la clientèle est contingentée et qu'il n'y a pas de places disponibles;
- Beaucoup sont inquiets et se demandent qui remplacerait le médecin actuel s'il venait à quitter;
- La très grande majorité des gens ont affirmé se sentir en sécurité;
- Aucune personne n'a été victime de chute ou d'accident dans sa demeure.

À peu près tous les gens rencontrés (une cinquantaine) sont d'accord pour l'établissement éventuel d'une résidence à logements adaptés pour les personnes âgées dans la municipalité, que ce soit pour eux ou d'autres personnes. Ils sont conscients de ce besoin à court terme.

Quant aux besoins en soins et en services qui pourraient y être liés, il y a une réflexion commune à faire.

On a identifié que neuf personnes ont quitté leur résidence et le village au cours des deux dernières années faute de pouvoir trouver une alternative adéquate pour se reloger dans la municipalité.

Le Forum citoyen de Ham-Nord – meneur du dossier - identifie quelques actions à réaliser, notamment une concertation dans le milieu afin de rallier les personnes concernées autour d'un même projet et, par la suite, réunir les appuis financiers afin d'aller de l'avant.

/Évaluation des besoins en logement social pour les personnes âgées autonomes présentée par le Forum citoyen Ham-Nord, le 13 décembre 2006.

Problématique 2 :

Les enfants victimes d'abus, de violence et de négligence parentale



Les enfants victimes d'abus, de violence et de négligence parentale sont l'illustration d'une grande détresse de leurs parents. Ces enfants ne peuvent pas se développer globalement de façon adéquate. Le défi est d'agir en complémentarité avec les centres jeunesse, les CLSC, les CPE et les organismes communautaires afin de mettre en place des mécanismes permettant de mettre fin au cycle de violence tout en aidant les jeunes à devenir des adultes bien adaptés.

Les familles à faible revenu dont les parents sont moins scolarisés deviennent particulièrement vulnérables face à leur rôle parental. On remarque que le taux de signalement au DPJ augmente de façon très significative chez les personnes les plus pauvres. Par ailleurs, le contexte de violence et de non-attachement entre parents et enfants indique aussi un manque grave à assumer les rôles parentaux et à protéger leurs enfants. Aussi, les familles ont également besoin d'un support considérable lors de l'annonce du diagnostic de déficience d'un bébé naissant. Les parents sont trop souvent laissés à eux-mêmes pour comprendre la nature de la déficience, les limitations qu'elle engendrera, les services et les ressources existants pouvant leur donner du soutien.

Enjeux :

- Contre l'isolement des parents;
- Rendre les enfants moins vulnérables;
- Rejoindre les familles qui vivent en situation de vulnérabilité;
- Mieux desservir les familles vivant en territoire rural;
- Contre l'effet intergénérationnel de dépendance à la Sécurité du revenu;
- Favoriser un milieu de vie propice au développement des enfants;
- Développer les compétences parentales;
- Favoriser les obligations familiales;
- Sensibiliser les employeurs et les générateurs de services.

Statistiques :

Voir les données de l'Agence

Problématique 3 :

Conciliation famille-travail



Composer avec le travail, les études et la vie familiale comporte ses exigences. La course contre la montre et le manque de ressources rendent souvent difficile la réalisation de toutes les activités qui découlent de ces responsabilités. Il arrive parfois, qu'entre le travail et la famille, le coeur balance. En effet, les obligations familiales et professionnelles exigeraient que l'on soit à la fois au travail et à la maison. Faute de choix, la décision penche le plus souvent vers le travail, au détriment de la famille. Ces tensions peuvent avoir des impacts sur la santé mentale et physique des travailleuses et des travailleurs, sur la qualité de leur vie familiale et sur leur performance au travail.

Enjeux :

- Maintenir les cellules familiales viables pour tous ses membres;
- Le poids est lourd à porter pour le couple mais particulièrement pour les mères qui assument une plus grande part de responsabilité à l'égard des enfants;
- En raison du vieillissement de la population, la prise en charge des personnes en perte d'autonomie rend de plus en plus problématique pour les travailleuses et les travailleurs la conciliation de leurs responsabilités familiales et professionnelles;
- Facteur de haut risque pour la santé mentale et physique;
- Emplois fragilisés, conséquences sérieuses en milieu de travail;
- Difficulté accrue pour les travailleuses autonomes qui n'ont accès à aucun programme de soutien parental;
- Problèmes reliés à la négligence, un manque de sécurité et à l'attachement pour les enfants.

Statistiques :

La Presse, 30 janvier 2005 :

- Une travailleuse sur cinq au Canada a été diagnostiquée comme souffrant de dépression ou d'anxiété.
- La dépression et l'anxiété sont perçues par les femmes comme des barrières professionnelles plus importantes que la grossesse, élever des enfants, le sexisme et la nécessité de prendre soin des aînés.
- Les trois quarts des femmes affectées se sentent débordées par leur travail.
- 55 % des femmes trouvent pénible d'aller au travail.
- 45 % avouent ne pas aller au travail à cause de leurs maux.

La Presse, 29 janvier 2005 :

- 92 % des femmes disent ne pas avoir assez de temps.
- 70 % des femmes resteraient à la maison si elles en avaient les moyens.
- 53 % des femmes estiment que la société québécoise facilite peu la conciliation travail-famille.
- Entre 1988 et 2002, 405 femmes ont participé à la mesure Soutien au travail autonome (Emploi-Québec).
- On compte 8 865 familles monoparentales au Centre-du-Québec, 77,6 %, donc 6 880 femmes.

En région



La conciliation travail-famille : un défi à relever tous ensemble dans la MRC d'Arthabaska - phase 1

La conciliation travail-famille : un défi à relever tous ensemble dans la MRC d'Arthabaska est le thème d'une recherche menée en deux étapes par le Comité de concertation conciliation travail-famille de la MRC d'Arthabaska.

La première étape du projet a donc voulu identifier les difficultés rencontrées par les familles et les employeurs, les moyens facilitant la conciliation et les différentes mesures existantes tant au Québec qu'au Centre-du-Québec.

Les situations contraignantes :

- 1^{re} : les problèmes de santé d'un enfant pour 78 % des répondants;
- 2^e : les congés scolaires pour 55,2 % des répondants;
- 3^e : les devoirs des enfants pour 33,8 % des répondants;
- 4^e : les conflits d'horaire pour 22,3 % des répondants.

Moyens utilisés pour faire face aux situations difficiles :

- 1^{er} : absence du travail pour 70,1 %;
- 2^e : recours à un parent ou un proche pour 63,7 %;
- 3^e : modification à l'horaire de travail pour 38,2 %.

Fréquence :

- 55,4 % des répondants indiquent s'absenter entre 0 et 5 fois par année;
- 26,4 % des répondants s'absentent entre 5 et 10 fois par année;
- 15,6 % des répondants s'absentent entre 10 et 15 fois par année;
- 3,4 % des répondants s'absentent 15 fois et plus.

Les obstacles les plus fréquemment rencontrés :

- 56,6 % ont de la difficulté à s'absenter pour une journée et plus;
- 53,3 % déplorent la perte de revenu;
- 42,3 % ont de la difficulté à se faire remplacer au travail;
- 39 % ont de la difficulté à s'absenter au cours de la journée;
- 33,8 % ont de la difficulté à arriver en retard au travail ou à partir plus tôt.

Les mesures offertes par le milieu du travail

Pour l'ensemble de l'échantillon, quatre mesures se démarquent :

- 1^{re} : absence du travail avec possibilité de reprendre ses heures par 35,9 %;
- 2^e : congé de maladie payé par 35,4 %;
- 3^e : horaire souple pour commencer et terminer sa journée par 25,8 %;
- 4^e : possibilité d'échanger son temps supplémentaire pour des congés par 20,6 %.

Cette première phase de la recherche a permis de conclure que la conciliation travail-famille est un élément incontournable de la gestion des ressources humaines. Quatre grands blocs de mesure peuvent être identifiés : l'aménagement du temps de travail, les congés, les moyens de soutien pour la garde ou les soins de personnes à charge et les autres mesures.

Souplesse et originalité apparaissent comme les deux principaux guides à suivre pour la mise en place de mesures de conciliation travail-famille.

/La conciliation travail-famille : un défi à relever tous ensemble dans la MRC d'Arthabaska. Recherche menée par le Comité de concertation Conciliation travail-famille de la MRC d'Arthabaska et déposée au CRDS en juin 2006.

La conciliation travail-famille : un défi à relever tous ensemble dans la MRC d'Arthabaska - phase 2

La seconde étape de cette démarche visait à créer un outil simple que les entreprises peuvent utiliser pour faciliter et améliorer leurs efforts de conciliation travail-famille. Étant donné que chaque entreprise est différente par sa production, son mode de fonctionnement, ses intérêts, son nombre d'employés, etc., le guide qui a été créé est présenté en deux volets. Une première partie s'adresse aux entreprises de petite taille (moins de 20 employés) où la démarche est simple, rapide et accessible. La deuxième partie est destinée aux entreprises de taille moyenne et qui ont une ressource à la gestion du personnel. Dans ce volet, la structure de la mise en place de la démarche est plus élaborée et permet de plus importantes actions à long terme. L'accès des employeurs à ces deux volets du guide leur permet de déterminer par eux-mêmes lequel leur convient le mieux en fonction de leurs préoccupations.

/La conciliation travail-famille : un défi à relever tous ensemble dans la MRC d'Arthabaska. Recherche menée par le Comité de concertation Conciliation travail-famille de la MRC d'Arthabaska et déposée au CRDS en juillet 2007.

Conciliation travail-famille dans la MRC de l'Érable

La Table des ressources enfance famille (TREF) de l'Érable a mené une enquête visant à identifier les pistes de solutions et les actions pertinentes par rapport à la problématique *conciliation famille-travail* sur le territoire de la MRC de l'Érable. Ainsi, quatre principales pistes d'action sont ressorties, notamment :

- Repérer les employeurs qui offrent des mesures de *Conciliation famille-travail* novatrices et les récompenser en soulignant leurs actions ;
- Accompagner les entreprises qui souhaitent instaurer de nouvelles mesures de conciliation famille-travail ;
- Instaurer l'organisation de services d'accommodement visant une gestion efficace du conflit travail-vie-famille pour les employés ;
- Organiser un colloque CFT qui réunirait le monde des affaires (faire valoir les avantages de la CFT : recrutement et stabilité du personnel, augmentation de la productivité, etc.).

De plus, une importante concertation a été créée dans la MRC sur cette problématique. La TREF poursuivra ainsi ses actions, en ce joignant au comité Attraction Érable (CLE, CLD, MRC, CJE, CSSSAE, Cégep, Caisse populaire, Chambre de commerce, Impact emploi, Table Industrie) qui regroupe toutes les organisations du milieu susceptibles de jouer un rôle important au sujet de la conciliation famille-travail et qui se sont réunies pour travailler ensemble sur ce dossier.

Fiche mise à jour le 4 juin 2008.

Problématique 4 :

Manque de places en service de garde et de mesures alternatives pour combler des besoins spéciaux (soirs, fins de semaine, période estivale)



Il reste donc des besoins à combler, compte tenu de la progression du travail atypique, pour des services de soir, les fins de semaine et durant la période estivale, et ce, dans les cinq MRC. Aussi, on note le peu de places disponibles pour les enfants ayant une déficience incluant les troubles envahissant du développement (TED) ce qui prive les parents de répit.

La difficulté d'adapter les normes et l'offre des services de garde actuelle, de hausser l'intégration des clientèles défavorisées, le manque de places en service de garde pour répondre à des clientèles ou des besoins très spécifiques combinée à la difficulté d'harmoniser les mesures usuelles ou alternatives pour combler lesdits besoins ainsi que la quête de financement des haltes communautaires ou des camps de jour estivaux démontrent toute l'importance de compléter et de bonifier l'offre des services de garde aux enfants d'âge préscolaire et scolaire au Centre-du-Québec.

Enjeux :

- Contrer l'absentéisme au travail et la perte d'emploi;
- Assouplissement de la réglementation des CPE et augmentation des budgets;
- Réduire la détresse chez les familles démunies.

Statistiques :

- 99,7 % des besoins de places en installation et 91,0 % en milieu familial sont couverts pour Arthabaska;
- 73,3 % en installation et 119,1 % en milieu familial sont couverts pour Bécancour;
- 98,7 % en installation et 100,4 % en milieu familial sont couverts pour Drummond;
- 86,8 % en installation et 99,7 % en milieu familial sont couverts pour l'Érable;
- 85,8 % en installation et 95,8 % en milieu familial sont couverts pour Nicolet-Yamaska.

Au Québec, 50 % des besoins sont comblés (ex. : au Centre-du-Québec, sur 11 510 enfants (ISQ), 2 539 places sont requises au volet installation et 3 017 en milieu familial, donc 48,99 %). Au total, environ 5 755 places seront disponibles.

Le budget total des centres de la petite enfance (CPE) dans la région en 2001-2002 était de 23 056 392 \$ (les parents contribuent pour 1 918 392 \$ et l'État pour 20 507 854 \$) et génère 721 emplois à temps plein. Les bénévoles sont au nombre d'environ 184 parents que l'on retrouve principalement au sein des conseils d'administration.

En région



Enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde - MRC de Bécancour

Une enquête sur les besoins des familles (399 répondants) en matière de services de garde réalisée en décembre 2004 dans la MRC de Bécancour indique que trouver des ressources, c'est difficile pour 26,6 % des répondants tandis que 45,7 % des familles rencontrent des difficultés lorsqu'il est question de garde occasionnelle.

Dans le premier cas, les parents consultés identifient la journée, la fin de semaine et la soirée comme étant les moments problématiques. Les raisons principalement invoquées sont les conflits d'horaire, les congés scolaires et les coûts trop élevés.

Pour la garde occasionnelle, les situations difficiles sont identifiées comme étant d'abord la soirée puis la fin de semaine. Quant aux obstacles rencontrés, les parents soulèvent le fait qu'ils ne connaissent personne, qu'ils ont besoin de garde à domicile ou encore qu'il existe un conflit d'horaire.

/Enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde, MRC Bécancour, décembre 2004.

Enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde - MRC de Nicolet-Yamaska

Une enquête sur les besoins des familles (482 répondants) en matière de services de garde réalisée en décembre 2004 dans la MRC de Nicolet-Yamaska indique que 25 % des répondants estiment qu'il est difficile de trouver des ressources de garde régulière le jour, le soir et durant la fin de semaine. Pour ce qui est des obstacles rencontrés, viennent en premier les congés scolaires, les conflits d'horaire et les coûts trop élevés.

Par ailleurs, 39,4 % des répondants rencontrent des difficultés à trouver des ressources de garde occasionnelle la fin de semaine et en soirée. Ils disent : « je ne connais personne » ou invoquent les conflits d'horaire.

/Enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde, MRC Nicolet-Yamaska, décembre 2004.

Le portrait-type de la famille	
Bécancour	Nicolet-Yamaska
<p>386 familles</p> <p>55 cas de handicaps ou autres troubles dont 17 pour cause d'allergies et 10 pour troubles de langage</p> <p>Conjoint et conjointe travaillent à temps plein. Horaire fixe de jour ou horaire variable de jour La conjointe a fait des études collégiales. Le conjoint a terminé son secondaire. Revenus : entre 20 000 \$ et 80 000 \$ par année</p> <p>Ils habitent la MRC depuis 1 à 5 ans. 98,7 % des familles ont une auto. La famille a une fille.</p> <p>Oui à la garde régulière En milieu familial, 5 jours par semaine Près du domicile Besoins identifiés : fins de journée, avant et après l'école et journées pédagogiques Utilise la garde scolaire souvent après l'école</p> <p>Oui à la garde occasionnelle surtout pour les sorties avec le conjoint, les urgences et les sorties entre amis Si une urgence survient, on confie les enfants à un membre de la famille.</p> <p>Oui à la garde estivale De 1 à 10 jours durant l'été, des journées de 6 à 8 heures</p>	<p>427 familles</p> <p>60 cas de handicaps ou autres troubles dont 21 pour cause d'allergies et 9 pour troubles de langage</p> <p>Conjoint et conjointe travaillent à temps plein. Horaire fixe de jour ou horaire variable de jour La conjointe a fait des études collégiales. Le conjoint a fréquenté l'école des métiers. Revenus : entre 20 000 \$ et 60 000 \$ par année</p> <p>Ils habitent la MRC depuis 2 à 5 ans. 96,9 % des familles ont une auto. La famille a un garçon.</p> <p>Oui à la garde régulière En milieu familial, 5 jours par semaine Près du domicile Besoins identifiés : avant et après l'école, journées pédagogiques Utilise la garde scolaire souvent après l'école</p> <p>Oui à la garde occasionnelle surtout pour les sorties avec le conjoint, les urgences et les sorties entre amis Si une urgence survient, on confie les enfants à la famille.</p> <p>Oui à la garde estivale De 1 à 10 jours durant l'été, des journées de 6 à 8 heures</p>

Haltes-garderies dans l'Érable

En mars 2006, le comité *Besoins de garde de la Table des ressources enfance famille de l'Érable* a complété son rapport concernant la mise en place des services de garde ponctuels et l'implantation des services de garde à horaires non usuels. On identifie ce projet comme une réponse à la conciliation travail-famille. On a publicisé la banque de noms de gardiens adolescents de même qu'un aide-mémoire ayant pour but de sensibiliser les parents aux éléments à prendre en considération lors du choix d'un gardien ou d'une gardienne.

Par ailleurs, les centres de la petite enfance se sont engagés activement dans le démarrage des haltes-garderies à Plessisville, Princeville et Laurierville. Le comité a mis l'accent sur la promotion des services par le biais des médias, la distribution de feuillets d'information dans les écoles, la tenue d'une conférence de presse, la pose d'affiches dans tout le territoire de la MRC.

Notons enfin que le bilan très positif de la nouvelle formule vacances-familles (lancée en 2005) incite l'organisation à offrir à nouveau une journée et un séjour familial aux familles à faible revenu pour l'été 2006.

/Rapport final du Fonds régional en développement social présenté par le comité Besoins de garde de la Table des ressources enfance famille de l'Érable le 31 mars 2006.

Plan d'action visant à accroître l'accessibilité des familles défavorisées aux services de garde dans la MRC de Drummond

Le Comité aviseur des services de garde dans la MRC de Drummond a déposé, le 30 mai 2005, son plan d'action visant à accroître l'accessibilité des familles défavorisées aux services de garde.

L'analyse des besoins de garde des familles défavorisées dans la MRC de Drummond démontre que :

- les familles démunies parviennent difficilement à avoir accès aux places de garde régies (7 \$ par jour) et en particulier aux places à demi-temps.
- le problème du transport pour se rendre à la garderie est une contrainte majeure limitant l'accès aux services de garde pour les familles défavorisées, et ce, tant à Drummondville que dans les municipalités rurales de la MRC de Drummond.
- la difficulté d'avoir accès à un service de garde constitue un obstacle important pour les jeunes parents qui désirent effectuer un retour aux études ou sur le marché du travail.
- les travailleurs qui ont des horaires atypiques connaissent des difficultés importantes en regard de la garde de leurs enfants.
- les familles prestataires de la sécurité du revenu font souvent l'objet de préjugés de la part des responsables des services de garde en milieu familial lesquels sont plus réticents que les responsables en installation à accepter leurs enfants.
- les familles défavorisées, en particulier celles qui sont monoparentales, ont besoin de garde à domicile le soir ou la fin de semaine pour combler leurs besoins sociaux et affectifs.

Considérant les besoins et les ressources disponibles, le plan d'action proposé par le Comité aviseur sur les services de garde identifie six priorités :

- Favoriser la concertation et le partenariat entre les principaux acteurs concernés par la problématique de l'offre de service de garde aux familles défavorisées de la MRC de Drummond;
- Faciliter l'accès aux places de garde régulière en CPE, et en particulier celles à demi-temps pour les familles défavorisées;
- Rendre les places en halte-garderie financièrement accessibles aux familles défavorisées;
- Favoriser l'accès à des services de garde de répit pour les familles défavorisées habitant dans les localités rurales de la MRC de Drummond;
- Faciliter l'accès aux services de garde pour les familles défavorisées qui désirent effectuer un retour aux études à temps complet ou à demi-temps;
- Faciliter les déplacements des familles de la MRC de Drummond vers les différents services de garde offerts sur le territoire.

Notons, en ce qui a trait au plan d'action, que toutes les priorités proposées ont trouvé un porteur de dossier au sein du comité aviseur. Les dossiers demandant une plus grande concertation des acteurs obtiennent l'importante contribution de la Corporation de développement communautaire.

/Plan d'action visant à accroître l'accessibilité des familles défavorisées aux services de garde dans la MRC de Drummond. Rapport du Comité aviseur sur les services de garde, 30 mai 2005

Problématique 5 :

Situation de pauvreté des enfants et de leur famille



La pauvreté des familles a une incidence directe sur la condition de vie des enfants. Une femme chef de famille monoparentale sur cinq a recours à l'assistance-emploi. Une forte proportion des ménages vivant de la Sécurité du revenu a des contraintes sévères à l'emploi. L'absence de support financier (non-reconnaissance) aux parents qui demeurent à la maison avec leurs enfants est vivement dénoncée. Depuis 1989, année où la Chambre des communes adoptait une résolution unanime s'engageant à « ...éliminer la pauvreté infantile au Canada d'ici l'an 2000 », la pauvreté des enfants a augmenté de 21 %. Un enfant sur six, soit 1 139 000 enfants, vit toujours dans la pauvreté au Canada.

Ajoutons un phénomène nouveau, celui de la pauvreté transitoire, démontré à partir de nombreuses études dont celle de l'Institut économique de Montréal qui estime qu'un plus grand nombre de personnes que ce que l'on présage habituellement se retrouve, à une période donnée, dans une situation de précarité.

Aussi, le fait de *travailler et rester pauvre* évoque que 23,1 % des enfants vivant sous le seuil du faible revenu au Québec, en 1998, faisaient partie de familles dont le principal soutien de famille travaillait à temps plein. Des mesures de conciliation spécifiques devraient aussi s'adresser aux familles dites « au salaire minimum ».

Enjeux :

- Contraintes au développement des enfants;
- Lourd fardeau pour les femmes;
- Difficultés encore plus grandes lorsque sont concernés des enfants handicapés ou avec des troubles envahissants du développement (TED);
- Besoin de soutien psychosocial et financier pour assurer le bien-être de la famille et le développement des enfants;
- Exclusion sociale;
- Conditions de vie difficiles;
- Insécurité chronique;
- Négligence parentale.

Statistiques :

Portrait socioéconomique 2001

Fréquence des unités à faible revenu : (sont présentées les municipalités dont les résultats sont à + ou - 25 %)	
MRC de Drummond	24,3 % Saint-Lucien
	26,6 % Saint-Joachim-de-Courval
Ville de Drummond	53% quartier Saint-Joseph
	39,3% centre-ville
	36,4% Sainte-Thérèse
MRC d'Arthabaska	32,4 % Daveluyville
	29,8 % Sainte-Séraphine
	27,6 % Saint-Rémi-de-Tingwick
Nicolet-Yamaska	25,8 % Saint-François-du-Lac
	26,1 % Saint-Thomas-de-Pierreville
	25,3 % Pierreville
Bécancour	25,7 % Sainte-Sophie-de-Lévrard
	23,3 % Fortierville
	30,0 % Manseau

Enfance et famille

Observatoire de la condition féminine, mars 2004 :

- Les familles monoparentales prestataires de l'assistance-emploi soutenues par une chef de famille sont davantage représentées, soit 86,7 %;
- 19,6 % des femmes chefs de famille monoparentale au Centre-du-Québec ont recours à l'assistance-emploi;
- 17,4 % des familles monoparentales du Centre-du-Québec ont recours à l'assistance-emploi.

Selon les statistiques de la Sécurité du revenu :

- 16,6 % des couples avec enfant (86 couples) ont des contraintes sévères à l'emploi;
- 51,7 % des couples sans enfant (319 couples) ont des contraintes sévères, ce qui représente 3,2 % de notre clientèle totale;
- 11 % de la clientèle de la Sécurité du revenu vit en couple, soit 1 127 couples.

Regroupement des centres de la petite enfance 04-17, tournée régionale de la ministre Nicole Léger :

- 1 enfant sur 5 au Québec vit dans une famille monoparentale;
- 1 adulte sur 5 au Québec a un niveau de scolarité inférieur à une 9^e année;
- 1 enfant sur 5 au Québec vit dans une famille à faible revenu.

Références de la Table enfance-famille : L'étude de Peter Cuyvers et Gabriel Kiely traitant de l'évolution du pouvoir d'achat sur un cycle de vie qui pose le postulat « que pour atteindre un bien-être durable, la hausse des revenus des familles ne doit pas être trop raide et ne pas descendre trop bas, les variations abruptes créent insécurité et détérioration des conditions de vie des familles »; voir aussi Low Wage Work : Issues and Policy Options par Ron Saunders. L'examen des politiques publiques des pratiques en milieu de travail qui pourraient permettre d'échapper au piège des faibles salaires et de remédier à la situation difficile des travailleurs vulnérables a fait l'objet d'une présentation récente par Ron Saunders, directeur du Réseau de la main-d'oeuvre des RCRPP, devant les participants à Opportunities Waterloo Region en Ontario. Réseau de la main-d'oeuvre, parution le 8 octobre 2004, 22 pages, numéro du document 32324.

Les effets de la pauvreté sur le développement psychosocial des enfants, de Linda Pagani Ph. D., professeure agrégée à l'École de psychoéducation, chercheuse titulaire du Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosocial chez l'enfant, Université de Montréal. Regroupement interorganisme pour une politique familiale au Québec. Tél. : 514 527-8435 courriel : riopfq@familis.org

17 % des enfants québécois vivent dans la pauvreté. *Une politique familiale valable, mais à renforcer*, par Christian Dagenais. Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP) et chercheur associé à l'Observatoire montréalais sur les inégalités sociales et de santé (OMISS). Publié dans Le Devoir, édition du mardi 13 janvier 2004.

Sites Internet en relation avec la pauvreté :

Le Conseil canadien de développement social www.ccsd.ca

La pauvreté enfantine au Canada www.web.net/~rpopham/campaign2000

Organisation nationale anti-pauvreté : www.napo-onap.ca

[Canada, Australie et États-Unis, la pauvreté des femmes seules](http://www.unicef.org/french/pon96/insolo.htm) : <http://www.unicef.org/french/pon96/insolo.htm>>



Analyse des besoins des familles à faible revenu et des ressources destinées aux familles dans la MRC de Nicolet-Yamaska

/Menée par le Carrefour de développement santé, économie sociale et communautaire et déposée en janvier 2007

L'analyse des données statistiques de 2001 incite à croire que les concentrations les plus importantes de familles en situations de pauvreté (incluant les familles monoparentales) se retrouvaient à Nicolet (secteurs centre-ville et Louis-Frêchette), à Pierreville et à Saint-François-du-Lac. Quoi que le nombre de familles y soit nettement moins élevé que dans les municipalités nommées plus haut, il importe de mettre en évidence la défavorisation socioéconomique des résidents d'Aston-Jonction, d'Odanak et de Sainte-Eulalie.

Portrait des familles (34 répondants) (résumé)

- 33 des 34 répondants sont des femmes (ce qui tend à démontrer que la réponse aux besoins de la famille relève plus souvent des mères que des pères).
- La majorité des répondants sont âgés de moins de 35 ans et ont des enfants âgés de moins de 12 ans.
- Il est préoccupant de constater que 45 % des répondantes de moins de 35 ans n'ont pas complété leur scolarité de niveau secondaire.
- La majorité des familles monoparentales disposent d'un revenu annuel inférieur à 10 000 \$. Cette situation s'explique par le fait que ces mères sont, en majorité, prestataires de l'assistance-emploi.
- La majorité des familles recomposées ont un revenu annuel se situant entre 10 000 \$ et 20 000 \$ tandis que le revenu des familles traditionnelles se situe davantage entre 20 000 \$ et 29 999 \$ par année.

Quelques-unes des réalités identifiées soit par les familles (F) ou les intervenants (I) :

- (F) Près de 25 % des répondants ont indiqué que le manque de transport était une difficulté importante dans leur vie (la difficulté à se déplacer entraîne des difficultés à s'approvisionner auprès des comptoirs alimentaires).
- (F) Le manque de transport ou le manque de gardiennage contribuent à l'isolement des mères, surtout en milieu rural.
- (I) Manque de grands logements abordables pour les familles, surtout à Nicolet, Saint-Léonard-d'Aston et Pierreville (discrimination envers les familles nombreuses ou défavorisées).
- (I) Insalubrité des logements les moins dispendieux
- (I) Manque de logements sociaux
- (F) 35 % des répondants vivent des difficultés liées à l'habitation.
- (F) L'alimentation constitue une difficulté pour 41 % des répondants (le 3^e besoin le plus souvent exprimé par les familles).
- (F) L'habillement est une difficulté vécue par 44 % des familles interrogées (le 2^e besoin le plus souvent nommé par les répondants).
- (F) 45 % des répondants ont de la difficulté à faire garder leurs enfants âgés de moins de 5 ans.
- (F) 48 % des répondants ayant des enfants d'âge scolaire ont de la difficulté à assumer les frais liés à l'école (frais de surveillance du midi ou articles scolaires).
- (F) 47 % des répondants ayant des enfants de 6 à 11 ans ont mentionné avoir de la difficulté à accompagner leurs enfants dans les devoirs.
- (F) 55 % des répondants ayant des enfants de moins de 12 ans ont déjà participé aux activités de Mère-Veille offertes par le CSSS (appréciées parce qu'elles permettent de briser l'isolement).
- (F) 47 % des répondants éprouvent des difficultés à répondre aux besoins de loisir de leurs enfants principalement à cause des coûts élevés d'inscription.
- (F) 41 % des répondants disent rencontrer des difficultés liées à l'accès aux soins de santé. Il s'agit surtout de parents ayant des enfants âgés de moins de 5 ans. (Les mères se privent souvent de recevoir des soins médicaux soit par manque de gardienne, de transport ou par manque d'argent pour se procurer les médicaments.)

- (F) Près de 60 % des répondants disent manquer d'information sur les ressources disponibles sur le territoire.
- (F) La majorité des répondants ont déjà été confrontés ou sont confrontés au manque d'argent pour répondre aux besoins de la famille.

L'analyse des forces et des faiblesses du milieu permet de constater que plusieurs actions sont déjà entreprises par les acteurs du milieu afin d'améliorer les conditions de vie des familles à faible revenu. Les entrevues réalisées révèlent qu'il reste encore plusieurs besoins à combler, notamment au niveau de la réponse aux besoins de base des familles, soit le logement, l'alimentation et l'habillement, de l'accès aux activités de loisirs, des services de garde à demi-temps, de l'accès au transport collectif, de l'aide matérielle lors de l'arrivée d'un enfant ainsi que des frais engendrés par la fréquentation scolaire.

Différentes pistes d'action ont été proposées; il reviendra au Carrefour du développement santé, économie sociale et communautaire du CLD de stimuler la réflexion et les actions chez les partenaires concernés.

/Démarche en développement social dans la MRC de Nicolet-Yamaska. Analyse des besoins des familles à faible revenu et des ressources destinées aux familles dans la MRC de Nicolet-Yamaska présentée au CRDS en janvier 2007.

Démarches entreprises par le Carrefour du développement social de la MRC de Drummond

Travaux 2004 : Famille et pauvreté (portait de la MRC de Drummond, chantier de travail, rapport des travaux, plan d'action, consultation des familles sur les enjeux identifiés par les participants au chantier)

Travaux 2005 : La démographie et les défis liés au développement social (portait de la MRC, 3 champs d'action : vie de quartier, aînés, ruralité)

Par ailleurs, dans le cadre du projet *Drummond, tu nous tiens à cœur*, on a procédé à la rédaction du portrait *Démographie et le défi du vieillissement de la population*. Trois sphères distinctes seront développées, soit l'appui à la démarche de la Table des aînés de la MRC, la tournée de sensibilisation dans les municipalités rurales, le développement d'une collaboration avec la Ville dans l'organisation des quartiers et la qualité de vie des citoyens vulnérables.

À la suite de ces travaux, le Carrefour du développement social de la MRC de Drummond s'intéresse particulièrement à la qualité de vie et au développement social dans les quartiers de la ville.

Le portrait démographique a permis de dégager des constats :

- Une concentration des phénomènes du vieillissement et de l'appauvrissement de la population dans certains quartiers, en particulier dans les quartiers centraux;
- La vie de quartier et le sentiment d'appartenance tendent à disparaître;
- Le développement social doit faire partie des démarches de planification du développement de la ville.

Forum des intervenants et des intervenants 2005: actes du Forum disponibles à : <http://www.centraide-cdq.ca/public/index.html>

Il s'agit d'un résumé des ateliers de formation et des échanges entre les intervenants.

Travaux 2006 : Vie de quartier et développement social dans le quartier St-Joseph (portait du quartier, consultation des citoyens, rapport du chantier-plan d'action)

Le Carrefour du développement social de la MRC de Drummond a initié une démarche de mobilisation visant à améliorer les conditions de vie des citoyens du quartier St-Joseph, le plus vulnérable du territoire, où 53 % de la population (selon les données de 2001) vit sous le seuil du faible revenu. Les problèmes rencontrés sont : grande pauvreté, exclusion, négligence, sous-scolarisation, chômage, etc. Le plan d'action mis en place devrait ultimement être « exportable » vers d'autres quartiers de la ville de Drummond ou vers des villages de la MRC.

Menés à divers niveaux, notons que les travaux du Carrefour ont permis le développement d'une entente entre le CLSC et la Corporation de développement communautaire afin que cette dernière puisse mener à terme certains mandats d'animation communautaire que lui confie le Carrefour. Une somme de 17 000 \$ permet l'embauche d'une agente de développement.

/Carrefour du développement social de la MRC de Drummond, rapport final au CRCDCQ, 2004-2005.

Problématique 6 :

Le revenu d'emploi moyen des femmes est à 62,5 % de celui des hommes.



/Observatoire de la condition féminine du Centre-du-Québec, mars 2004, p.45.

Les femmes perçoivent des revenus nettement inférieurs à ceux des hommes. Le revenu d'emploi moyen de la population féminine centricoise est à 62,5 % de celui des hommes, comparativement à l'ensemble des femmes du Québec qui gagnent 67,1 % du revenu d'emploi des hommes. L'écart s'accroît davantage lorsqu'il est question des travailleuses non syndiquées, des femmes monoparentales, des femmes vivant une limitation, des femmes de 55 ans et plus et sans conjoint; il plonge ces personnes dans une situation financière plus que précaire.

Enjeux :

- L'insécurité économique est un déterminant reconnu sur la santé;
- Des impacts négatifs sur leurs familles à plusieurs égards : la santé, des problématiques psychosociales et l'effet intergénérationnel de la pauvreté;
- Une moins grande autonomie financière influence directement la participation citoyenne.

Statistiques :

- MRC de Drummond, les femmes touchent le revenu moyen d'emploi le plus élevé;
- MRC de l'Érable, le plus faible revenu d'emploi, soit 68,6 % du revenu des hommes;
- MRC d'Arthabaska présente le plus important écart entre les revenus d'emploi masculin et féminin, les femmes touchant 58,4 % de celui des hommes;
- Au Centre-du-Québec, parmi les femmes qui touchent un revenu, 66,1 % reçoivent moins de 20 000 \$;
- 19,9 % des femmes vivent sous le seuil de faible revenu comparativement à 17,1 % des hommes (Observatoire, ind. 48);
- Les travailleuses non syndiquées ont des revenus atteignant à peine 50 % de celui des hommes;
- Les femmes monoparentales, majoritairement confinées à l'aide sociale, touchent moins de 30 % des revenus moyens des hommes dans la même situation (ASSS, Réal Boisvert, 2005);
- 76,2 % (13 450) des femmes handicapées vivent avec un revenu inférieur à 15 000 \$ (OPHQ).

/Selon le document *Les conditions de vie des femmes dans le Centre-du-Québec, mise à jour 2004* du Conseil du statut de la femme (p.29-30).

- La présence des femmes n'a cessé de croître, passant de 37,4 % à 54,6 % de 1976 à 2003. Les femmes constituent la majorité de l'effectif étudiant au secondaire, au collégial et au baccalauréat. Or, l'écart salarial se maintient entre les hommes et les femmes. Au Québec, en 2004, les femmes gagnaient 83,4 % du salaire des hommes, soit le même rapport qu'en 1998. Les femmes cadres supérieures gagnent 63 % du salaire des cadres de sexe masculin et elles ne forment que 22 % de l'ensemble des cadres supérieurs.

/Comité aviseur Femmes en développement de la main-d'œuvre, La Presse, mars 2005.

Revenu d'emploi moyen de la population de 15 ans et plus ayant un revenu d'emploi selon le sexe et la MRC, 2001

MRC	Hommes (\$)	Femmes (\$)	Femmes/hommes (%)	Total (\$)
Arthabaska	31 663	18 502	58,4	25 707
Bécancour	30 485	17 822	58,5	25 010
Drummond	29 329	19 289	65,8	24 806
Érable	25 193	17 282	68,6	21 674
Nicolet-Yamaska	29 512	17 607	59,7	24 298
Centre-du-Québec	29 680	18 548	62,5	n.d.
Le Québec	34 705	23 282	67,1	29 385

Femmes

Pourcentage des femmes parmi les prestataires de l'assistance-emploi chefs de familles monoparentales, par MRC, Centre-du-Québec, septembre 2003

MRC	Femmes		Hommes		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Arthabaska	347	89,7	40	10,3	387
Bécancour	125	87,4	18	12,6	143
Drummond	494	84,3	92	15,7	586
L'Érable	111	86,0	18	14,0	129
Nicolet-Yamaska	157	88,2	21	11,8	178
Centre-du-Québec	1 234	86,7	189	13,3	1 423

Réf. : Observatoire de la condition féminine du Centre-du-Québec, Indicateur 28, page 38, mars 2004. Source : ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Direction régionale du Centre-du-Québec, septembre 2003.

Problématique 7 :

Phénomène de grossesses précoces chez les jeunes femmes de moins de 19 ans



Les grossesses précoces comptent pour une bonne part des interruptions volontaires de grossesse (IVG) dans les MRC d'Arthabaska et de Drummond. Elles seraient également une importante cause du décrochage scolaire chez les filles. Malheureusement, ces jeunes filles rejoignent souvent la cohorte des chefs de familles monoparentales prestataires de la Sécurité du revenu. Il s'agit, le plus souvent, de jeunes filles qui évoluent en milieu de pauvreté et qui choisissent de devenir enceinte au seul motif qu'elles pourront toucher de l'aide sociale et acquérir de l'autonomie tout en espérant, à tort, pouvoir donner à un poupon tout l'amour dont elles ont été privées.

Enjeux :

- Souvent, ces jeunes filles décrochent du monde scolaire. Elles se retrouvent sur l'aide sociale ou à occuper des emplois atypiques. Elles sont souvent isolées;
- Réduire le nombre de grossesses précoces qui sont préjudiciables aux jeunes mamans, mais aussi aux enfants;
- Consommation abusive de médicaments, mais aussi d'alcool (moindre);
- Parcours professionnel souvent interrompu, absence à long terme et dans certains cas de façon permanente d'où un impact sur leur sécurité financière;
- Femmes victimes de violence confrontées à plusieurs problématiques - pauvreté, abus de médicaments, détresse psychologique ou problème de troubles transitoires;
- Revenu familial diminué a une incidence sur les conditions de vie des enfants;
- Les femmes souffrant de détresse psychologique se retrouvent isolées particulièrement dans les milieux ruraux;
- Méconnaissance du travail fait par les organismes qui viennent en aide.

Statistiques :

Au Centre-du-Québec, le taux de grossesse à l'adolescence est inférieur à celui des autres régions du Québec. Toutefois, de 1987 à 1997, le nombre de naissances pour les femmes de 15-19 ans augmentait dix fois plus vite au Centre-du-Québec (47,4 %) par rapport à l'ensemble du Québec (4,7 %).

« On remarque une augmentation importante des grossesses précoces en région au cours des dernières années. Bien que les jeunes femmes enceintes aient plus tendance à poursuivre leur grossesse qu'en moyenne au Québec, 60 % des grossesses des filles de moins de 18 ans et 36 % chez celles de 18-19 ans se soldent par un avortement. »

/Bilan socio-économique du Centre-du-Québec – La place des jeunes dans le développement de la région, 2001.

Problématique 8 :

Plus grande détresse psychologique chez les femmes liée, entre autres, à la violence



/Avis du Conseil du statut de la femme, avril 2001.

Les femmes victimes de violence cumulent souvent plusieurs problématiques dont l'abus de médicaments et la consommation d'alcool. Elles sont financièrement démunies, isolées et sans moyen de transport. Bien que l'ASSS questionne l'écart entre les hommes et les femmes quant à l'indice de détresse psychologique, tous s'entendent pour dire que les femmes ont un indice de détresse plus élevé. Récemment, une étude de l'Agence auprès des jeunes démontre une augmentation de comportement comme l'enivrement excessif, la consommation de tabac et de drogue chez les jeunes femmes. Est-ce qu'il y a une banalisation de la violence et surtout de la violence psychologique?

Enjeux :

- Consommation abusive de médicaments;
- Parcours professionnel souvent interrompu qui diminue leur sécurité financière;
- Accès difficile à des ressources d'aide particulièrement dans les zones rurales;
- Baisse de revenus pour les jeunes mères et leurs enfants;
- Prévenir la banalisation de toute forme de violence faite aux femmes.

Statistiques :

Selon le document *Les conditions de vie des femmes dans le Centre-du-Québec, mise à jour 2004* du Conseil du statut de la femme,

- les districts sociosanitaires de Nicolet-Yamaska et Drummond présentent la plus importante proportion de femmes décédées des suites de troubles mentaux de la région avec un taux respectif de 37,7 % et de 34,6 % pour 100 000 alors que le taux le plus faible se retrouve dans le district de Bécancour avec 10,9 % pour 100 000 femmes (p. 33).
- même si les femmes sont beaucoup moins nombreuses à mourir par suicide que les hommes (10,8 femmes sur 100 000 comparativement à 40,8 chez les hommes), notre moyenne régionale est plus élevée que la moyenne nationale qui est de 8,2. Ce sont dans les districts de Nicolet-Yamaska et d'Arthabaska que la moyenne est la plus élevée (15,3 p.100 000 et 12,0 p. 100 000) alors que la moyenne la plus basse est dans l'Érable (7,3 p.100 000).
- par ailleurs, le groupe d'âge le plus touché par le suicide chez les femmes au Centre-du-Québec est celui des 15-24 ans avec un taux de 14,7 pour 100 000 comparativement à 7,9 pour les femmes du même groupe d'âge au Québec.
- dans la MRC de Bécancour, on retrouve chez les femmes âgées de 25 à 44 ans un taux de 27 morts par suicide pour 100 000 ce qui est nettement au-dessus de la moyenne québécoise pour ce groupe d'âge (11,2 par 100 000). Dans le district de Nicolet-Yamaska, ce sont les femmes du groupe d'âge de 45-64 ans qui se démarquent avec un taux de 35,6 morts par suicide pour 100 000 comparativement à la moyenne québécoise qui est de 12,0, soit un écart de 23,6 points (p.34).

Problématique 9 :

Détresse psychologique en croissance chez les hommes



Le taux de suicide est élevé chez les hommes de 25 à 50 ans, en particulier dans la MRC de Drummond, mais aussi au Centre-du-Québec. La détresse psychologique est élevée notamment en situation de rupture et de perte d'emploi. On déplore aussi le peu de ressources disponibles, la difficulté d'exprimer leurs besoins et leurs angoisses.

Enjeux :

- Améliorer la santé des hommes;
- Problèmes de dépendance à l'alcool et aux drogues;
- Les hommes consultent peu les services de santé et les services sociaux courants.

Statistiques :

(À documenter)

Problématique 10 :

Dépendance à l'alcool, aux drogues et aux jeux compulsifs



Recrudescence de la dépendance à l'alcoolisme, de problèmes liés aux drogues et aux jeux compulsifs chez les hommes

Enjeux :

- Accidents de la route plus élevés;
- Incidence sur la délinquance.

Statistiques :

(À documenter))

Problématique 11 :

Migration des jeunes



Le manque de services et d'activités dans certaines municipalités ajouté aux lacunes dans les services de transport qui permettraient aux jeunes de transiter vers les études ou divers emplois provoquent la migration des jeunes vers les municipalités de plus grande importance. Après qu'ils aient quitté pour suivre leurs études, entre 3 et 5 % des jeunes reviendraient dans leur région.

Selon le *Profil du marché du travail du Centre-du-Québec*, le nombre de jeunes âgés entre 20 et 29 ans dans la région en 2001 était 14,9 % plus bas que le nombre de jeunes âgés de 10 à 19 ans en 1991. Ainsi, le taux de migration des jeunes était évalué à - 14,9 % dans la région. Cet exode privait la région de quelque 4 755 personnes maintenant en âge de travailler. Toutes les MRC étaient touchées.

/Réf. : L'exode des jeunes, document synthèse, novembre 2005. Forum Jeunesse et CRDS.

Enjeux :

- Contre la pénurie de main-d'œuvre à prévoir dans certains secteurs;
- Stopper la dévitalisation des milieux ruraux.

Statistiques :

En 1991, la cohorte des 10-19 ans comptait 32 005 jeunes au Centre-du-Québec. En 2001, la cohorte des 20-29 ans comptait 27 175 jeunes.

La baisse est plus marquée :

- MRC de Bécancour (-35,5 %);
- MRC de Nicolet-Yamaska (-26,7 %);
- MRC de l'Érable (-25,1 %);
- MRC d'Arthabaska (-16,6 %) (serait près de - 15 % en 2004 selon Cégep de Victoriaville);
- MRC de Drummond (- 2,8 %).

Dans chacune des MRC, la baisse est plus grande chez les femmes.

Emploi-Québec

Les raisons les plus fréquemment invoquées pour expliquer la première migration vers une autre région chez les 0-34 ans sont :

Les raisons	Québec %	Centre-du-Québec %
Pour poursuivre les études	49,8	65,0
Pour raison de travail	18,7	17,5
Pour suivre un conjoint	15,3	10,0
Pour une autre raison	16,2	7,5

Comparativement au taux provincial, une proportion plus forte de jeunes du Centre-du-Québec fait référence à la raison « poursuite des études ». Le travail est la seconde raison invoquée et concerne une proportion presque semblable de répondants comparativement aux données pour l'ensemble du Québec.

/GAUTHIER, Madeleine, MOLGAT, Marc et CÔTÉ Serge. La migration des jeunes au Québec. Résultats d'un sondage auprès des 25-34 ans, Groupe de recherche sur la migration des jeunes, 2e édition, 2001, 113 p.

Extraits du document synthèse *L'exode des jeunes* préparé pour le Forum jeunesse Centre-du-Québec et le CRDS en novembre 2005

Pour les jeunes qui sont revenus dans leur région d'origine, les facteurs ayant influencé ce retour sont principalement le travail, la volonté de se rapprocher de ses parents, le goût d'être proche de ses amis, et la possibilité d'avoir une maison à soi.

Réf. : Groupe de recherche sur la migration des jeunes, INRS, culture et société

Parmi les répondants qui travaillent et habitent le Centre-du-Québec, 73,3% disent que leur emploi actuel est en lien avec leur formation, comparé à 88,0% pour ceux travaillant à l'extérieur. Ce résultat présente un écart appréciable de 15 %.

72,4 % des répondants habitent dans une région où leur réseau familial est à proximité.

23,6 % des répondants qui travaillent et habitent le Centre-du-Québec se sont impliqués au sein d'un conseil d'administration au cours des deux dernières années.

Plus les répondants ont un niveau de formation élevé, plus les probabilités qu'ils travaillent et habitent à l'extérieur sont élevées. (DEP = 90 % sont au Centre-du-Québec alors qu'un répondant détenant un baccalauréat = 60 %)

« Cette migration (des jeunes) affecte directement le développement des régions par la dégradation qu'elle amène. L'exode accélère, en effet, le vieillissement de la population qui s'accompagne souvent d'une dépendance sociale accrue de ceux qui demeurent, de problèmes sociaux, de pauvreté, d'isolement, etc. Notons également que les premiers jeunes à quitter sont souvent ceux ayant le plus de potentiel et de compétences. Leur absence a des conséquences certaines sur le dynamisme et la vitalité de la vie économique, sociale, culturelle et politique de la région touchée. »

- Claude Vigneau, maire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine,
Fédération des municipalités du Québec, Congrès 2004

Perspectives d'emplois 2004-2008

La croissance de l'emploi et le remplacement de la main-d'œuvre devraient justifier près de 17 700 emplois qui seront à pourvoir au Centre-du-Québec d'ici 2008 (incluant 2004 et 2005).

On prévoit une demande de main-d'œuvre moins soutenue par rapport aux dernières années dans le secteur de la transformation et la fabrication. À l'inverse, les besoins augmentent notamment dans le secteur de la santé et dans certains services.

En combinant la demande de main-d'œuvre prévue provenant à la fois de la croissance de l'emploi et du remplacement des départs à la retraite, cinq groupes professionnels devraient connaître un taux de demande de la main-d'œuvre supérieur à la moyenne d'ici 2008 : santé, sciences sociales, enseignement, administration publique et religion, arts, culture, sports et loisirs, vente et services, sciences naturelles et appliquées et professions apparentées.

Le taux de chômage demeure en moyenne inversement proportionnel aux années de scolarité.

Les emplois de niveau professionnel qui exigent normalement un diplôme universitaire sont moins représentés dans la région que la moyenne provinciale. C'est toutefois à ce niveau que les emplois devraient connaître le plus fort taux de demande de main-d'œuvre de 2004 à 2008.

Problématique 12 :

Obstacles à l'intégration économique



Le décrochage scolaire est à la hausse et, par conséquent, la plus faible scolarisation est sans doute un obstacle important à l'intégration des jeunes sur le marché du travail. Le manque de service de transport est également un facteur déterminant tant pour rejoindre les centres de formation que les principaux lieux de travail.

Enjeux :

- Tenter de réduire la pauvreté chez les jeunes;
- Les amener à intégrer la main-d'œuvre active sur le marché du travail;
- Favoriser une croissance démographique positive.

Statistiques :

(Dernière mise à jour, mars 2003)

Au Québec, en 2001, 56,8 % de la population totale des 30 ans et plus était en emploi. Chez la population totale des 15-29 ans, le taux d'emploi était de 62 %. Pour ce qui est de l'emploi atypique, il concernait 32,8 % de l'ensemble des travailleurs de 30 ans et plus du Québec. Chez les travailleurs de 15-29 ans, l'emploi atypique rejoignait 46,7 % de ceux-ci.

Comparativement aux jeunes de l'ensemble du Québec, les 15-29 ans de la région du Centre-du-Québec avaient un taux d'emploi plus élevé et un taux d'emploi atypique identique.

Taux d'emploi et taux d'emploi atypique des 15-29 ans, Québec, région du Centre-du-Québec, 2001

Région	Taux d'emploi %	Taux d'emploi atypique %
Québec	62,0	46,7
Centre-du-Québec	67,6	46,0

Le revenu moyen d'emploi

En 1995, le revenu moyen d'emploi pour les Québécois de 15 ans et plus était de 25 116 \$ (29 824 \$ pour les hommes et 19 472 \$ pour les femmes). Pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans, le revenu moyen d'emploi était de 7 908 \$ (8 479 \$ pour les hommes et 6 973 \$ pour les femmes).

Région	Revenu moyen d'emploi 15 ans et plus (1995)	Revenu moyen d'emploi 15-24 ans (1995)
Québec	25 116 \$	7 908 \$
Centre-du-Québec	20 890 \$	7 611 \$

Dans la région du Centre-du-Québec, le revenu moyen d'emploi est plus faible que celui de l'ensemble de la province, et cela, autant pour la population des 15 ans et plus que pour les jeunes de 15-24 ans.

Source : Portraits statistiques régionaux, les jeunes du Centre-du-Québec en chiffres, Québec, Conseil permanent de la jeunesse, 2002, 17 p.

Le taux d'activité et le taux de chômage

Les jeunes âgés de 15 à 29 ans de la région du Centre-du-Québec ont un taux d'activité plus élevé que leurs pairs du Québec. Leur taux de chômage rejoint toutefois les données provinciales.

Taux d'activité et taux de chômage des 15-29 ans, Québec, région du Centre-du-Québec, 2001

Région	Taux d'activité %	Taux de chômage %
Québec	70,1	11,6
Centre-du-Québec	76,2	11,3

/Institut de la statistique du Québec, Le marché du travail selon les régions administratives, Québec, 2001, (pages consultées au mois de mai 2002)
(En ligne) adresse URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca>

En région



La Table jeunes de la MRC de Bécancour se documente.

De mars 2005 à juillet 2006, la Table jeunes de la MRC de Bécancour a lancé un projet en deux volets dans le but de travailler ensemble afin de définir les besoins des jeunes du territoire et de valider les créneaux ou les problématiques qui ne sont pas répondus dans la MRC de Bécancour.

Voir le résumé des problématiques jeunes – MRC de Bécancour - présenté à la problématique 14.

Problématique 13 :

Obstacles à l'intégration sociale



Les jeunes s'engagent peu envers leur communauté. Le sentiment d'appartenance est souvent faible. Il leur semble difficile de concilier le travail, la famille et l'engagement social.

Enjeux :

- Rendre les lieux de décisions plus représentatifs de l'ensemble de la population;
- Manque de leadership parmi les jeunes.

Statistiques :

(À documenter)

Réalisations :

- Dépôt d'une stratégie et opérationnalisation de Forum jeunesse en septembre 2002;
- Forum jeunesse : Projet jeunes ambassadeurs et ambassadrices du Centre-du-Québec qui vise à encourager la participation citoyenne chez les 12-35 ans et l'implication des jeunes de 18 à 35 ans au sein des instances décisionnelles.

Problématique 14 :

Problématiques sociales des jeunes : violence, drogue et détresse psychologique



Ce sont les crimes contre la propriété qui constituent chez les jeunes de la région la grande majorité (62 %) des infractions au Code criminel. Il est à noter toutefois que le nombre d'infractions, toujours pour les jeunes, a diminué de 24 % en 1993 et 1998. Par contre, la proportion de crimes commis par les jeunes en 1998, comparativement à ceux commis par des adultes, était de 5 % plus élevée au Centre-du-Québec (34 %) que dans l'ensemble du Québec (29 %).

Les jeunes de 12 à 17 ans étaient responsables de 36 % de l'ensemble de tels délits en matière de drogue commis au Centre-du-Québec en 1998, alors que la part des jeunes dans les infractions aux lois fédérales s'établissait à 29 % pour l'ensemble du Québec. En 1998, le taux de mortalité des 15-24 ans sur les territoires des CLSC du Centre-du-Québec dépassait de beaucoup la moyenne québécoise. De 1989 à 1995, un taux de mortalité de 111,7 jeunes de 15-24 ans pour 100 000 habitants dépassait de 53 % le taux observé pour le Québec - 73,1. La situation est encore plus préoccupante pour le territoire du CLSC Les Blés d'or (MRC de Bécancour) où le taux de mortalité grimpe jusqu'à 173,3 jeunes pour 100 000 habitants. Cette surmortalité serait principalement attribuable au plus grand nombre de décès par traumatisme routier et par suicide.

Détresse psychologique et prévention du suicide chez les jeunes

L'école peut jouer un rôle actif.

D'importantes données ont trait plus spécifiquement à la détresse psychologique et à la prévention du suicide chez les jeunes.

Selon les données préliminaires du Bureau du coroner, pour la région 17, il y a eu 60 décès par suicide en 2003 (22 dans les Bois-Francs, 26 dans Drummond et 12 dans Nicolet-Yamaska et Bécancour) et 31 en 2004 (14 dans les Bois-Francs, 14 dans Drummond et 3 dans Nicolet-Yamaska et Bécancour).

Plusieurs études laissent croire qu'il y a une augmentation dramatique du taux de suicide chez les adolescents au cours des deux dernières décennies. Des études américaines estiment aussi que le taux de suicide chez les adolescents et les jeunes adultes âgés de 15 à 24 ans aurait triplé entre les années 1950 et 2001. Cette augmentation demande donc la mise en place de réflexion sur la prévention du suicide ainsi que sur la compréhension du phénomène.

Le suicide serait encore plus insidieux que la population ne le croit puisque certaines familles préfèrent encore cacher les causes de la mort de leur enfant; plusieurs suicides d'adolescents sont déguisés en accident. Chez les adolescents de moins de 15 ans, il y aurait trois fois plus de suicides que les statistiques américaines officielles ne le laissent penser. Au Québec, les mêmes observations sont faites. Des études notent que le taux de suicide chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans n'a cessé d'augmenter au cours des dernières décennies et le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (1998) constatait que le suicide chez les jeunes âgés entre 10 et 14 ans était de plus en plus fréquent.

Le milieu scolaire, puisqu'il est en première ligne, est perçu comme un environnement à l'intérieur duquel la prévention doit s'exercer quand il est question des jeunes. L'école peut jouer un rôle actif, et ce, aux trois paliers : prévention, intervention et postvention.

L'école peut effectivement jouer un rôle d'éducation à la santé. La possibilité de développer des facteurs de protection chez l'élève est en elle-même une avenue intéressante pour contrer cette détresse psychologique des élèves et prévenir le suicide.

Une bonne estime de soi, le développement de stratégies d'adaptation face au stress, la capacité de résoudre des problèmes personnels et la présence de soutien social sont des facteurs de protection qui ressortent souvent dans les écrits.

Par ailleurs, *l'enquête sur l'expérience, le sentiment de compétence et le désir d'implication des enseignants québécois en relation avec la détresse psychologique et la prévention du suicide chez les élèves du secondaire* a permis d'obtenir des informations intéressantes. Il est à noter, effectivement, que 35,2 % des participants considèrent qu'ils sauraient assez facilement reconnaître des signes de détresse psychologique importants chez les élèves. Par ailleurs, 56,7 % pensent qu'ils y parviendraient, mais difficilement, alors que 7,2 % répondent non.

/Références : Résumé inspiré des travaux de ces trois auteurs : Ghyslain Parent, Denis Rhéaume et Patrick Boulet, Université du Québec à Trois-Rivières.

Enjeu :

- Réduire les problématiques sociales affectant les jeunes.

Statistiques :

Selon les données de *l'Enquête sociale et de santé* de 1998, 20,1 % de la population du Québec âgée de 15 ans et plus se classe dans la catégorie élevée de l'indice de détresse psychologique. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à faire partie de cette catégorie puisqu'elles sont 22,8 % à s'y retrouver comparativement à 17,3 % des hommes. Les jeunes représentent le groupe d'âge le plus vulnérable. En effet, on retrouve 23,1 % des jeunes hommes de 15-24 ans dans la catégorie élevée de l'indice de détresse psychologique alors que c'est le cas de 33,5 % des jeunes filles du même âge.

Proportion de la population des 15 ans et plus et des 15-24 ans ayant un score élevé de détresse psychologique, sexes réunis, Québec, région du Centre-du-Québec, 1998 (en %)

Québec		Centre-du-Québec et Mauricie	
15 ans et plus	15-24 ans	15 ans et plus	15-24 ans
20,1 %	28,2 %	19,3 %	28,2 %

/Institut de la statistique du Québec, Enquête sociale et de santé 1998, 2^e édition, janvier 2001.

/Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, Enquête sociale et de santé 1998, 2002.

En région



La Table jeunes de la MRC de Bécancour se documente.

De mars 2005 à juillet 2006, la Table jeunes de la MRC de Bécancour a lancé un projet en deux volets pour travailler ensemble afin de définir les besoins des jeunes du territoire et de valider les créneaux ou les problématiques qui ne sont pas répondus dans la MRC de Bécancour.

La première étape a permis d'analyser les études et les documents disponibles (santé mentale et services sociaux, employabilité, consommation et dépendance, santé physique et éducation, famille et société, pauvreté, isolement social, instances décisionnelles) pour ensuite dresser un plan d'action en fonction des besoins des jeunes.

Dans la phase II des travaux, l'organisation a répertorié 79 problématiques touchant particulièrement les jeunes et la population.

Les dix problématiques identifiées comme étant prioritaires sont :

- La détresse psychologique;
- La hausse de problème de santé mentale;
- La hausse de consommation de drogues et d'alcool;
- Les problèmes de comportement;
- Les abus physiques et sexuels;
- Se faire injurier à l'école et sur le chemin du retour;
- Les pensées suicidaires;
- La violence;
- L'obésité et l'excès de poids;
- La détresse psychologique, parentale et sociale.

Résumé des problématiques jeunes – MRC de Bécancour

Thèmes	Constats
Santé mentale et services sociaux	<p>La détresse psychologique est très élevée chez les 15-24 ans - 52,3 % des filles et 18,7 % des garçons vivent une situation de détresse pouvant être causée par un manque d'intégration à la vie communautaire et d'un mal de vivre.</p> <p>En 2003, 29,7 % des filles et 8,94 % des garçons de 12-17 ans ont eu des pensées suicidaires.</p> <p>Chez les 10-14 ans, il doit y avoir une certaine vigilance quant au suicide puisqu'il y a eu 12 décès par suicide de 1997 à 2001.</p> <p>En 1999, le taux de jeunes contrevenants chez les 12 à 17 ans est plus élevé que le taux québécois avec 6 743 par 100 000 habitants contre 5 963 par 100 000 habitants.</p> <p>La violence fait partie du quotidien et est davantage banalisée.</p> <p>Hausse de problèmes de santé mentale chez les jeunes adultes et les adolescents.</p>
Employabilité	<p>La migration des jeunes est bien présente.</p> <p>21,6 % des jeunes de 20-34 ans, en 2001, n'avaient pas complété leur 5^e secondaire.</p> <p>La MRC de Bécancour est une région peu payante et se classe 15^e sur les 17 régions du Québec, avec une moyenne de 25 368 \$ par habitant.</p> <p>Tout laisse croire que de plus en plus de jeunes voudront être leur propre patron; ils respectent de moins en moins la hiérarchie; ils recherchent de nouveaux défis et ils vivent dans l'immédiat.</p> <p>Il manque de services spécialisés et de stages de formation en milieu de travail.</p> <p>Il faut chercher à bien accueillir les nouveaux arrivants si nous voulons favoriser la migration.</p> <p>Les migrants comme les non-migrants sont intéressés par leur région d'origine. Les raisons qui pourraient inciter les migrants à revenir vivre dans leur MRC d'origine sont : pour gagner leur vie (condition économique), vivre avec des gens qu'ils aiment (famille et amis) et pour la nature (2002).</p>
Consommation et dépendances	<p>En 2003, 15,2 % des jeunes du secondaire faisaient usage de tabac; la proportion de fumeurs était plus importante chez les filles que chez les garçons.</p> <p>La hausse de consommation de drogues et d'alcool est banalisée.</p> <p>En 2002, 44 % des élèves du secondaire ont eu au moins un épisode de boire excessif.</p> <p>En 1999, le taux de jeunes contrevenants âgés de 12 à 17 ans était plus élevé que le taux au Québec, soit 6 743 contre 5 963 par 100 000 habitants.</p>
Santé physique et éducation	<p>Petite enfance : manque de concertation entre les ressources.</p> <p>Les jeunes 12-17 ans : troubles de toxicomanie, insouciance face à leur propre santé s'ils ne sont pas éduqués en ce sens.</p>

Thèmes	Constats
Famille et société	<p>En 2001, dans 79 % des familles monoparentales, c'était le parent féminin qui avait la responsabilité des enfants.</p> <p>Le système de valeurs et les priorités changent chez les jeunes par rapport à la génération précédente.</p> <p>Les jeunes veulent tout, et ce, tout de suite. La recherche du plaisir instantané, rien n'est jamais assez extraordinaire d'où le peu d'investissement de leur part et la difficulté à les mobiliser.</p> <p>Abandon des limites (cartes de crédit quand on n'a plus d'argent).</p> <p>Détérioration du tissu social et de la cellule d'appartenance et d'occasions d'échanger plus particulièrement pour les nouveaux arrivants.</p>
Pauvreté	<p>En 2000, dans les MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska, 9,2 % des gens, soit près de 1 personne sur 10, souffraient d'insécurité alimentaire (8,3 % au Québec). Les municipalités les plus défavorisées en 2001 étaient Fortierville, Lemieux, Manseau, Sainte-Sophie-de-Lévrard.</p>
Isolement social	Absence de moyens de transport.
Instances décisionnelles	La politique vient en dernier lieu dans le choix des thèmes qui intéressent les jeunes de 12-30 ans.

/En direction du plan d'action Table jeunes de la MRC de Bécancour
Rapport de la deuxième phase de trois, complétée le 10 mars 2006.

Le projet *Attraction-Érable*

En 2006, un groupe de travail s'est formé autour de la problématique *la pénurie de la main-d'œuvre et celle de l'exode des jeunes* à la suite d'un appel lancé par les entrepreneurs de la MRC de l'Érable lors du forum régional sur l'orientation du développement du territoire. L'objectif du groupe de travail était de se doter d'un plan d'action pour mieux intervenir sur les problématiques identifiées précédemment. Des consultations menées auprès des employeurs, des ressources du territoire et des jeunes ont servi à orienter les priorités, les objectifs et les actions proposés par le plan d'action. Voici le résumé des principaux points soulevés par le plan d'action mis en place :

Faits saillants	Objectifs	Actions
Manque de concertation en matière d'exode des jeunes	Regrouper les personnes qui ont à cœur la problématique <i>l'exode des jeunes</i>	Créer un comité permanent et reconnu légalement
Absence d'un porteur de dossier en matière d'exode des jeunes	Assurer un leadership en ce qui a trait à l'exode	Déléguer l'application d'une portion du plan d'action à un porteur de dossier
Entreprises peu connues	Faire connaître les entreprises	À partir des fiches du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), rendre certaines informations pertinentes accessibles par un média adapté
		Impliquer les dirigeants d'entreprises dans certaines activités offertes aux étudiants du secondaire
		Faire valoir les entreprises qui sont reconnues à l'extérieur de la MRC de l'Érable
Corps d'emplois peu connus	Faire connaître les corps d'emplois	Créer un répertoire sur le web contenant des types d'emplois existants dans les entreprises du territoire de la MRC de l'Érable
Peu d'implication directe de la part des élus en matière d'exode des jeunes	Sensibiliser les élus à manifester l'importance qu'ils accordent à la problématique <i>l'exode des jeunes</i>	Demander aux élus de poser des gestes qui répondent plus spécifiquement aux besoins des jeunes qui habitent dans la MRC de l'Érable

Faits saillants	Objectifs	Actions
Coupage des liens avec les jeunes après leurs études secondaires	Maintenir un lien avec les jeunes qui partent étudier à l'extérieur	Colliger les coordonnées de tous les jeunes qui quitteront le secondaire à court terme et garder contact avec eux
Plusieurs obstacles à la réalisation de stages en région	Faciliter l'accessibilité aux stages dans la MRC de l'Érable	Faire des démarches auprès des institutions scolaires à l'extérieur de la MRC de l'Érable pour faciliter les stages dans la MRC de l'Érable
		Connaître et faire connaître les lieux où des stages sont disponibles dans la MRC
		Sensibiliser les employeurs aux avantages d'avoir des stagiaires

Plan d'action du projet *Attraction-Érable*. Rapport final remis au CRDS en novembre 2006

Projet travail de rue – MRC de l'Érable

La Table de concertation des ressources jeunesse de l'Érable - fiduciaire du projet - souhaitait disposer d'un outil lui permettant de faire les représentations nécessaires auprès des instances locales et régionales afin de doter la ressource « travailleur de rue » d'un budget autonome et récurrent. Ainsi, à partir des données des cinq dernières années, le dossier monté a fait état de la problématique, des résultats et des impacts observables à la suite de l'intervention de la travailleuse de rue.

Les faits saillants :

- Le taux de décrochage scolaire est de 40 % pour la région d'Arthabaska-Érable, comparativement à 31,7 % pour le Québec ;
- Le taux de consommation d'alcool des 15-24 ans pour la région d'Arthabaska-Érable est de 89 % ;
- Le taux d'infraction pour conduite avec facultés affaiblies est de 411 par 100 000 habitants comparativement à 300 par 100 000 au Québec ;
- Le portrait de la consommation des élèves de secondaires 1 à 3 de la région Arthabaska-Érable est inquiétant :
 - En 2003, 62,6 % des filles et 70,5% des garçons ont consommé de l'alcool ou de la drogue ;
 - En 2005, 71,9 % des filles et 74,2 % des garçons ont consommé de l'alcool ou de la drogue ;
- 73 % des jeunes disent que leur consommation est liée à la gestion des problèmes familiaux ;
- En 2006, 38 femmes ont fait appel au Centre de santé et des services sociaux Arthabaska-Érable (CSSSAE) pour une interruption volontaire de la grossesse. Parmi ces femmes, une avait moins de 15 ans, 9 étaient âgées entre 15 et 19 ans, 13 – entre 20 et 24 ans, 9 – entre 25 et 29 ans, 4 – entre 30 et 34 ans et deux avaient entre 35 et 39 ans.
- Depuis quelques années, il y a une augmentation de la demande de services sur le territoire de l'Érable pour le Programme de soutien aux jeunes parents⁴ (PSJP). En 2003, le nombre de jeunes ayant fait appel au programme était de 14. En 2004, ce nombre était de 20, en 2005, de 28 et en 2006, 26 jeunes ont bénéficié de ce service.
- Une augmentation des cas de chlamydia de 125 % passant de 76 cas d'infection en 2002 à 149 cas en 2006.

⁴ Ce programme s'adresse aux jeunes parents de 20 ans et moins et assure un suivi du CSSSAE pour une période de 5 ans.

Jeunes

Le tableau ci-dessous représente les problématiques rencontrées par les travailleurs, travailleuses de rue pour les périodes estivales de 2002 à 2006. Ces données concernent 876 personnes rejointes.

Problématiques et réalités des jeunes	%
Drogue et alcool	56,62
Relations avec les pairs	29,43
Relations familiales	20,13
Relations amoureuses	19,62
Sexualité	12,73
Travail	11,69
Santé psychologique	8,80
Milieu scolaire	7,90
Violence	4,64
Situation de crise	2,82
Suicide	2,58
Santé physique	2,58
Deuil	2,11
Justice	2,06

Projet travail de rue sur le territoire de la MRC de l'Érable. Rapport final remis au CRDS en septembre 2007

Problématique 15 :

Décrochage et abandon scolaires



En 2002-2003, dans la région du Centre-du-Québec, un jeune sur quatre, dont un garçon sur trois, est sorti du système scolaire sans avoir obtenu un diplôme. Dans un contexte où le marché du travail comporte de plus en plus d'exigences, il importe de relever le niveau de compétence des jeunes d'autant que le bassin d'emplois dont le niveau de formation ne nécessite pas l'obtention d'un diplôme d'études secondaires ou professionnelles a considérablement diminué depuis les dernières années.

Chez les décrocheurs, l'accès au marché du travail demeure certainement plus difficile que chez les personnes possédant un diplôme. Les personnes sans diplôme ont plus de chance également de vivre dans la pauvreté et l'exclusion sociale. Chez les employeurs, le manque de qualification de la main-d'œuvre freine leur développement et leur modernisation en plus de rendre plus difficile le recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée.

Enjeux :

- Améliorer le taux de diplomation et le niveau de qualification des jeunes;
- Améliorer leur situation socioéconomique;
- Favoriser leur participation pleine et entière à la vie citoyenne;
- Favoriser le développement socioéconomique de la région.

Statistiques :

- En 2002-2003, 25,8 % des élèves ont quitté sans avoir obtenu un diplôme, soit 37,4 % des étudiants et 14,7 % des étudiantes⁵.
- De 1990 à 1997, le bassin d'emplois dont le niveau de formation ne nécessite pas l'obtention d'un diplôme d'études secondaires ou professionnelles a diminué de 38 %⁶.
- En l'an 2000, les personnes qui ne comptaient que sur des études primaires avaient un taux de chômage de 16,3 % alors que les personnes qui avaient complété leurs études secondaires avaient un taux de chômage de 8,2 %⁷.
- En l'an 2000, les personnes détenant de 0 à 8 ans d'études avaient un revenu moyen de 16 544 \$ tandis que celles détenant un diplôme d'études secondaires gagnaient en moyenne 24 134 \$⁸.
- La tendance du taux de décrochage est à la hausse depuis 1999 autant en région qu'au Québec, et cela, dans les mêmes proportions.
- Le taux de décrochage masculin est plus important que le taux féminin en région dans les trois commissions scolaires, et aussi plus important que celui du Québec, soit 37,8 % versus 31,7 %.
- La MRC de Drummond (Commission scolaire des Chênes) a le taux de décrochage le plus élevé en région pour les hommes, soit 47,4 %.

⁵ Banque de cheminement scolaire (BCS).

⁶ CREPUQ, *Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois*, janvier 1999.

⁷ Le Québec chiffres en main, Institut de la statistique du Québec, 2002, p. 13.

⁸ Le Québec chiffres en main, Institut de la statistique du Québec, 2002, p. 15.

Problématique 16 :

Sous-scolarisation



Les personnes handicapées représentent un groupe de personnes encore plus sous-scolarisées que les autres clientèles. Dans les faits, le besoin est de pouvoir suivre des formations à l'intérieur de groupes restreints afin de les soutenir dans l'acquisition de connaissances.

Enjeux :

- Difficultés à trouver un emploi;
- Emplois précaires;
- Difficulté à comprendre (le langage et le fonctionnement des institutions publiques et parapubliques, par exemple);
- Manque de connaissances, manque de culture.

Statistiques :

- 42 % des personnes de plus de 15 ans n'ont pas complété leurs études secondaires.
- 50 % des personnes handicapées ont moins d'une 9^e année de scolarité.
- Les Centricois sont moins scolarisés (21,7 %) que la moyenne des Québécoises (18,9 %) Avis CSF, avril 2001.

/Journée d'échange, Lutte contre la pauvreté

- Entre 1986 et 2002, le nombre d'inscriptions féminines dans les universités québécoises est passé de 68 000 à 92 000, une augmentation de 35 %; pendant la même période, chez les garçons, les inscriptions sont demeurées stables à 70 000.

/La Presse Affaires, le mardi 5 avril 2005.

Mise à jour - mars 2003

Taux de diplomation selon la durée des études et le sexe

Le taux de diplomation au Centre-du-Québec reste le meilleur au Québec. Pour la région du Centre-du-Québec, parmi les élèves nouvellement inscrits en 1^{re} année du secondaire en 1994-1995, 62,6 % ont obtenu un premier diplôme du secondaire en 1998-1999, soit après cinq ans; 70,2 % ont obtenu un premier diplôme d'études secondaires en 1999-2000, après six ans et 72,9 % ont obtenu un premier diplôme en 2000-2001, après sept ans. Le taux de diplomation des garçons est inférieur à celui des filles, 63,3 % versus 83,1 % après sept ans.

/Ministère de l'Éducation du Québec, *Indicateurs de l'éducation*, édition 2002, fiche 4.2. Informations complémentaires.

Données complémentaires

Au chapitre de la formation professionnelle et technique, plusieurs mesures ont été prises pour valoriser cette formation et l'adapter aux nouvelles exigences du marché du travail. En collaboration avec les entreprises, on a procédé à la révision de la presque totalité des programmes de formation professionnelle pour les adapter à la réalité du marché du travail. On a augmenté le nombre de stages en entreprise et le nombre d'inscriptions dans des programmes selon le mode de l'alternance travail-études.

/Données d'arrière plan, 19 sept 2002, MRE.

Problématique 17 :

Problèmes de rétention et d'attraction de la main-d'œuvre dans les entreprises manufacturières et agricoles



Selon la Corporation de développement agroalimentaire-forêt du Centre-du-Québec, les métiers des secteurs agricoles et agroalimentaires sont peu connus et peu valorisés par la population en général, ce qui engendre des difficultés de recrutement de main-d'œuvre et ternit l'image des gens pratiquant ces métiers. La situation est plus fragile dans les MRC de Nicolet-Yamaska et de l'Érable en raison de la faible scolarisation et du vieillissement de la population.

Au niveau du secteur manufacturier, la situation de la région n'est pas plus problématique que celle des autres régions. Emploi-Québec a posé de nombreuses actions depuis deux ans et demie pour améliorer la situation (les nombreuses pertes d'emplois dans la région en 2004 contribuent à réduire ce problème). La situation est toutefois plus problématique dans les MRC de Nicolet-Yamaska, Bécancour et de l'Érable où il y a une migration de la population et où le taux de chômage est bas.

Enjeux :

- Baisse des inscriptions dans les programmes spécifiques, donc baisse de main-d'œuvre à prévoir;
- Insuffisance de travailleurs saisonniers;
- Non-renouvellement de la main-d'œuvre dans les lieux de transformation, notamment les fromageries et les boucheries;
- Migration des entreprises.

Statistiques :

L'emploi dans le secteur bioalimentaire du Centre-du-Québec s'est accru de 13,5 % entre 1994 et 1996, comparativement à une hausse de 5,2 % pour l'emploi total de la région.

Agriculture	3 997 entreprises	7 345 emplois	510 millions de dollars (Valeur des ventes)
Pêche	43 pêcheurs commerciaux	45 emplois	2 millions de dollars (Valeur des débarquements)
Industrie forestière	350 entreprises	4 240 emplois	Non disponible
Transformation alimentaire	203 entreprises 97 boulangeries et boucheries	3 060 emplois	920 millions de dollars (Valeurs des ventes)
Commerce de gros	Non disponible	455 emplois	180 millions de dollars (Chiffre d'affaires)
Vente au détail	25 supermarchés 207 dépanneurs et petites épiceries	3 395 emplois	370 millions de dollars (Valeur des ventes)
Restauration	526 établissements	4 00 emplois	140 millions de dollars

/Forum agroalimentaire du Centre-du-Québec, MAPAQ, MIC, SQDM, Emploi-Québec et DRHC. La plupart des données sont de 1996.

Problématique 18 :

**Précarité des entreprises
en économie sociale**



Depuis le Sommet québécois sur l'économie et l'emploi tenu en 1996, le développement de l'économie sociale se poursuit, et ce, à tous les paliers d'intervention. Au palier local, avec un fonds et quelques ressources des centres locaux de développement (CLD) et d'autres organisations locales, on accompagne les entreprises⁹ dans leur démarrage, mais on peut difficilement les suivre. Au palier régional, par l'entremise du Comité régional en économie sociale (CRÉS) du Centre-du-Québec, on favorise la concertation et l'action entre divers intervenants locaux et régionaux dans le but d'assurer la cohérence et de maximiser leurs interventions en économie sociale, et ce, avec peu de moyens.

Enjeux :

- montrer l'importance de la contribution actuelle et potentielle de l'économie sociale sur le développement de la région centricoise;
- les principales difficultés rencontrées par les entreprises d'économie sociale de la région se résument ainsi :
 - la lourdeur administrative des bailleurs de fonds ;
 - le manque de subventions de consolidation et de subventions récurrentes ;
 - le manque de soutien technique une fois les entreprises en opération ;
 - le recrutement et à la gestion du personnel ;
 - la conciliation des impératifs économiques et de la mission sociale.
- Les besoins de soutien technique des entreprises se résument au soutien nécessaire pour la recherche de financement, le développement des marchés, la promotion et le marketing.

Statistiques¹⁰ :

- En 2006, **94 entreprises d'économie sociale offraient une gamme variée de produits et services dans la région centricoise** que ce soit dans le secteur des services de garde, des arts et de la culture; du bioalimentaire; des commerces; des communications et des nouvelles technologies; de l'éducation; de l'environnement; de la faune et des habitats fauniques; de l'hébergement et de la restauration; de l'industrie manufacturière; du loisir, du sport et du plein air; de la santé et des services sociaux; des services; du tourisme; et du transport.

Revenus générés par les entreprises d'économie sociale du Centre-du-Québec, 2006

Source des revenus	Nombre	Somme (\$)	%	Moyenne (\$)
Subventions gouvernementales	49	21 916 277	60,08	509 681
Vente de produits/services	49	12 340 518	33,83	286 989
Autres sources de revenus	49	2 190 112	6,00	50 924
Revenus totaux	49	36 476 907	100	829 021

Source : Jekovska et Nolin, 2007

⁹ En bref ... L'entreprise d'économie sociale a une mission ou une visée sociale. Elle est à but non lucratif et elle répond à des besoins sociaux. L'entreprise fonde ses activités sur la participation et la prise en charge individuelle et collective. Elle a un fonctionnement démocratique qui favorise la participation des usagers et des travailleurs dans la gestion de l'organisation.

¹⁰ L'ensemble des données dans cette section proviennent de : Jekovska, M., Nolin, M. (2007). **Portrait des entreprises d'économie sociale du Centre-du-Québec : Résultats d'une enquête réalisée auprès de 49 entreprises et comparaison avec l'enquête 2001.** Cahier de l'ARUC-ÉS no C-16-2007. <http://www.anuc-es.ugam.ca/Portals/0/cahiers/C-16-2007.pdf>

Caractéristiques des emplois dans les entreprises d'économie sociale au Centre-du-Québec, 2006

CATÉGORIES D'EMPLOI	NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS	GROUPE D'ÂGE	NIVEAU DE SCOLARITÉ	SALAIRE HORAIRE MOYEN	TAUX DE ROULEMENT
Direction	98 emplois Femmes : 73%	16-35 ans : 21% 36-54 ans : 61%	Universitaire : 54% Collégial : 40%	19,91 \$/h	16,33 %
Régulier	860 emplois Femmes : 78%	16-35 ans : 50% 36-54 ans : 42 %	Femmes collégial : 72% Hommes secondaire : 46%	13,15 \$/h	11,16 %
Programme d'employabilité	82 emplois Hommes : 59%	16-35 ans : 82%	Secondaire : 29% Primaire : 56%	8,57 \$/h	N/A
TOTAL	1 040 emplois				13,74 %

Source : Jekovska et Nolin, 2007. Compilation par Christiane Lussier

Les entreprises d'économie sociale du Centre-du-Québec occupent une place importante dans le développement économique et social de la région. Elles sont ancrées dans une multitude de municipalités et de secteurs d'activités, produisent des services destinés à la communauté, créent des emplois durables en favorisant les femmes et les jeunes, contribuent au développement de l'employabilité et jouent un rôle important quant à la mobilisation de la population et au développement de la démocratie dans la région. De fait, elles réunissent 12 000 membres, dont 700 membres de conseils d'administration et 2 000 bénévoles, qui donnent 130 000 heures de travail non rémunéré par année. Elles constituent définitivement des lieux d'implication pour les citoyens du Centre-du-Québec.

Le portrait des entreprises d'économie sociale du Centre-du-Québec (2006) fait aussi état de plusieurs entreprises établies au cœur de la région depuis plus de 10 ans, confirmant ainsi leur pérennité sur le territoire. Elles démontrent pareillement une excellente capacité de se réseauter. Le portrait fait également ressortir l'expansion des entreprises d'économie sociale depuis 2001. Cette expansion est en lien non seulement avec le nombre d'entreprises dans la région, qui a presque doublé en 5 ans, mais aussi avec la quantité d'emplois créés (croissance de 122%). Les revenus autonomes de vente de produits ou de services ont quintuplé pour tous les secteurs, sauf pour les Centres de la petite enfance, dont les activités sont normées par le gouvernement provincial.

La situation des entreprises d'économie sociale reste cependant fragile. Plusieurs d'entre elles vivent de nombreuses difficultés qui ont peu changé depuis 5 ans et qui constituent un frein à leur développement. De plus, le taux de roulement de leur personnel est extrêmement élevé. Afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle pour augmenter la mobilisation et la qualité de vie des communautés de même que pour leur permettre de favoriser la réinsertion sociale, tout en misant sur le développement de nouveaux projets, il sera essentiel d'accroître les soutiens technique et financier qui leur sont accordés, tant aux niveaux local, régional que provincial.

Problématique 19 :

Région dont le revenu total moyen est l'un des plus faibles au Québec



Le salaire hebdomadaire moyen au Centre-du-Québec (hommes et femmes) est inférieur à celui du Québec. L'écart augmente au fil des ans. En 1997, le salaire hebdomadaire moyen équivalait à 90,7 % de celui du Québec alors qu'il est passé à 85,2 % en 2000.

Selon l'ASSS, le Centre-du-Québec serait également la région où le taux d'activité est le plus haut et le chômage le plus bas, ceci étant lié à la structure industrielle de la région qui s'appuie davantage sur la petite et la moyenne entreprise.

Enjeux :

- Agir contre l'appauvrissement de la population;
- Contrer la migration;
- Obtenir une meilleure qualification de la main-d'œuvre.

Statistiques :

Tableau extrait du *Bilan socioéconomique Centre-du-Québec, 2001*

	1997	1998	1999	2000
Hommes				
Centre-du-Québec	585,57 \$	579,09 \$	565,70 \$	562,48 \$
Québec	632,62 \$	642,49 \$	653,08 \$	666,21 \$
Femmes				
Centre-du-Québec	404,70 \$	389,80 \$	384,17 \$	404,77 \$
Québec	453,27 \$	458,22 \$	466,85 \$	481,66 \$
Total				
Centre-du-Québec	497,56 \$	491,89 \$	484,11 \$	493,69 \$
Québec	548,45 \$	555,93 \$	565,83 \$	579,35 \$

En 1995, le revenu moyen d'emploi pour les Québécois de 15 ans et plus était de 25 116 \$ (29 824 \$ pour les hommes et 19 472 \$ pour les femmes). Pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans, le revenu moyen d'emploi était de 7 908 \$ (8 479 \$ pour les hommes et 6 973 \$ pour les femmes).

1995	Revenu moyen d'emploi 15 ans et plus	Revenu moyen d'emploi 15-24 ans
Québec	25 116 \$	7 908 \$
Centre-du-Québec	20 890 \$	7 611 \$

Dans la région du Centre-du-Québec, le revenu moyen d'emploi est plus faible que celui de l'ensemble de la province, et cela, autant pour la population des 15 ans et plus que pour les jeunes de 15-24 ans.

/Portraits statistiques régionaux, les jeunes du Centre-du-Québec en chiffres, Québec, Conseil permanent de la jeunesse, 2002, 19 p.

Problématique 20 :

Faible taux d'activité des personnes handicapées ayant des contraintes sévères à l'emploi



Pour des personnes handicapées ayant des contraintes sévères à l'emploi, les avantages d'une intégration au travail doivent être supérieurs aux pertes (ex. : carnet de santé). Aussi, des activités de travail devraient être valorisées et soutenues par les instances gouvernementales afin d'offrir un milieu de travail adapté pour les personnes qui ne peuvent occuper un emploi régulier. Des mesures permettant un dépassement du maximum autorisé (plus de 100 \$ par mois) devraient être mises en place pour augmenter ce barème afin d'améliorer la qualité de vie de ces personnes et leur offrir une meilleure chance de sortir de la pauvreté et de l'exclusion. Des efforts sont faits pour la mise en place de projets pilotes au Centre-du-Québec permettant une plus grande flexibilité d'horaire et un rythme adapté aux capacités des personnes.

Enjeu :

- Diminuer la pauvreté et l'exclusion pour les personnes ayant de sérieuses contraintes à l'emploi.

Statistiques :

- Au Centre-du-Québec, sur environ 13 400 personnes handicapées en âge de travailler, 4 040 personnes sont considérées comme ayant des contraintes sévères à l'emploi, soit 2 007 femmes et 2 033 hommes.
- Ces 4 040 personnes représentent 37 % de la clientèle de la Sécurité du revenu.
- Le revenu total moyen des personnes avec incapacité est, au Centre-du-Québec, inférieur à celui observé dans l'ensemble du Québec, tant chez les femmes (10 859 \$ / 12 696 \$) que chez les hommes (15 952 \$ / 17 758 \$).
- Le revenu total moyen des femmes avec incapacité ne représente que 76 % de celui des hommes avec incapacité.
- Les personnes ayant une incapacité sont, en proportion, environ deux fois moins nombreuses à occuper un emploi. Ainsi, près de 60 % de la population avec incapacité est inactive sur le marché du travail. Toutefois, il est à noter que 39 % des personnes inactives se disent capables de travailler.

Problématique 21 :

Obstacles à l'intégration socioprofessionnelle des femmes



Il existe de nombreux obstacles à l'intégration socioprofessionnelle des femmes qui font en sorte qu'elles sont sous-représentées dans tous les métiers et toutes les professions des secteurs primaires et secondaires. S'il faut voir à l'intégration en emploi non traditionnel, il faut aussi s'assurer du maintien de ces mêmes emplois. Aussi, en entrepreneuriat, les femmes se concentrent toujours dans les entreprises de services, là où il y a beaucoup moins de financement. Les obstacles sont particulièrement présents pour les femmes sans chèques, les différents programmes étant axés vers la clientèle la plus éloignée du marché du travail. Les femmes absentes du marché du travail depuis plusieurs années – occupées à l'éducation de leurs enfants – sont pénalisées. Elles ne peuvent bénéficier gratuitement ou à faible coût des services donnés par les services en employabilité.

Enjeux :

- Valorisation du travail dit traditionnel pour que les travailleuses de ce secteur aient de meilleures conditions de travail;
- Reconnaissance des acquis et transfert de compétence;
- Mise en place d'ateliers préparatoires au marché du travail pour les femmes éloignées du marché du travail;
- Les femmes victimes de violence éprouvent des difficultés pour retourner au marché du travail et demandent un suivi particulier;
- Parvenir à une plus grande autonomie financière, notamment par l'accès aux métiers non traditionnels qui offrent de meilleures conditions de travail;
- La migration des jeunes femmes parce que leur profession et le marché du travail se conjuguent mal;
- Adapter les horaires des CPE avec ceux du travail;
- Tendre vers l'équité salariale.

Statistiques :

Problématique 22 :

Obstacles à l'intégration au travail des prestataires de la Sécurité du revenu éloignés du marché du travail



Plus le temps passe, plus il devient difficile de réintégrer les prestataires de la Sécurité du revenu en milieu de travail. Plus ils sont éloignés (en nombre d'années) du marché du travail, plus ils sont isolés et plus ils questionnent leur compétence à trouver, à occuper et à conserver un emploi. Aussi, le retour au travail pour les femmes monoparentales est difficile notamment parce que la différence entre le salaire minimum et le chèque de la Sécurité du revenu est plutôt mince.

Enjeux :

- Offrir aux personnes bénéficiant de la Sécurité du revenu depuis plusieurs années la possibilité de retrouver leur autonomie financière par l'intégration en emploi dans un contexte où les emplois à combler seront de plus en plus nombreux;
- Réduire le nombre de prestataires qui vivent en état de pauvreté.

Statistiques :

- On retrouve 4 299 personnes en région qui reçoivent des prestations de la Sécurité du revenu et qui n'ont aucune contrainte face à l'emploi, soit 39 %.
- De l'ensemble des prestataires, 57 % des prestataires de la Sécurité du revenu sans contraintes sont des hommes.
- 50,2 % des prestataires de la Sécurité du revenu ont moins de 45 ans.
- La durée cumulative de présence à l'aide des adultes se répartit comme suit :

	Hommes	Femmes
Moins de 2 ans	352	324
Entre 2 ans et 4 ans	239	255
Entre 4 ans et 10 ans	621	614
Plus de 10 ans	1 253	1 412

Problématique 23 :

Isolement des personnes n'ayant pas accès à un moyen de transport



Des comités en transport collectif ont été mis sur pied dans chacun des territoires de MRC de la région du Centre-du-Québec afin de contrer l'isolement des personnes n'ayant pas accès à un moyen de transport. Ces comités réunissent des transporteurs, des élus municipaux, des organisations communautaires et institutionnelles ainsi que des regroupements de personnes intéressées par des services de transport collectif.

Enjeux :

- Supporter les démarches actuelles dans chacune des MRC;
- Recherche de solutions aux problèmes de déplacement d'une partie de la population, particulièrement celle vivant en milieu rural, en vue d'amélioration des conditions de vie de ces personnes qui veulent travailler, parfaire leur éducation, avoir accès aux services de santé, faire des courses, rendre des visites, se divertir, etc.;
- Migration des jeunes;
- Difficulté d'accéder à une autonomie sociale et professionnelle pour les personnes démunies en milieu rural;
- L'isolement des personnes apporte différents problèmes de santé, de solitude et bien d'autres;
- Vitalité des milieux ruraux.

Statistiques :

- Vingt-trois transporteurs visés par le projet d'harmonisation et de développement des services de transport collectif dans la région du Centre-du-Québec effectuent près de dix millions de déplacements par année pour un coût total s'approchant de 24 millions de dollars.
- Deux cent cinq organismes et ministères de la région du Centre-du-Québec dépensent annuellement pour le transport un montant dépassant le 2,5 millions de dollars (ce montant n'inclut pas les subventions en provenance du ministère de l'Éducation ou du ministère des Transports).

Réalisations passées et futures

Une étude d'harmonisation et de développement des services de transport collectif a permis d'identifier les besoins de déplacement, l'inventaire détaillé des modes de transport et l'élaboration de scénarios chiffrés d'harmonisation et de développement des services de transport. Après l'examen et l'adaptation des scénarios d'harmonisation et de développement des services de transport collectif aux réalités de chacun des territoires de MRC, les comités locaux voient présentement à l'implantation des services de transport collectif. Outre le territoire de Nicolet-Yamaska ayant démarré ses activités à l'automne 2004, puis celui d'Arthabaska et Bécancour ayant fait de même au début de 2005, c'est en 2005 qu'il deviendra graduellement possible d'assurer le déplacement des personnes à l'intérieur des autres MRC de la région du Centre-du-Québec.

/CRÉ du Centre-du-Québec et Gestion TRANSIDEV inc. (août 2003), *Étude d'harmonisation et de développement des services de transport collectif, région du Centre-du-Québec*, Synthèse régionale (révisée septembre 2003), 63 pages.

Note : L'harmonisation s'explique par la mise en commun volontaire des services de transport collectif, soit le transport scolaire, le transport adapté aux personnes handicapées, le transport en commun urbain ou suburbain, le transport offert par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, le transport par taxi, le transport interurbain, etc.

Problématique 24 :

Le manque de services dans les milieux ruraux



Le manque de services dans les milieux ruraux est le 2^e plus grand problème régional après la pauvreté. La décroissance démographique et le vieillissement de la population en milieu rural entraînent une disparition de certains services. Cette question est problématique aussi en raison du développement des grandes surfaces en milieu urbain et du développement du transport individuel aux dépens du transport collectif. Les services gouvernementaux ou financiers (poste, caisses populaires, succursales bancaires, etc.) de même que les petits commerces (dépanneurs et restaurants) abandonnent les milieux ruraux ce qui contribue à la dégradation de la qualité de vie de ces milieux.

Enjeux :

- Contrer la migration des jeunes, des familles et des aînés en maintenant les services de proximité existants ou en implantant de nouveaux services;
- Supporter le développement économique des milieux ruraux, notamment dans les villages.

Nomenclature des services de proximité souhaitables pour assurer la vitalité des municipalités rurales :

école primaire, service de garde en milieu scolaire, maison de jeunes, service de loisirs, centre communautaire, centre de la petite enfance (volet installation ou volet milieu familial), logements pour personnes âgées, bibliothèque, accès public à Internet, église, institution financière, bureau de poste, épicerie ou dépanneur, restaurant ou cantine, quincaillerie ou marchand général, service de transport, garage, poste d'essence, etc. Pour les municipalités rurales plus peuplées: pharmacie et médecin.

Référence : André Moreau, conseiller au développement, MDEIE, Victoriaville, mai 2005.

En région



Recherche sur les besoins en autonomie alimentaire dans la MRC de Nicolet-Yamaska

C'est en novembre 2005 qu'un comité, appuyé par La Ruche à aire ouverte de la MRC de Nicolet-Yamaska, s'est penché sur les besoins en autonomie alimentaire dans la MRC de Nicolet-Yamaska.

La recherche a permis de faire une mise en contexte et de dresser un inventaire des services d'aide alimentaire offerts dans la MRC.

Réalisé auprès de 250 répondants, le sondage révèle que le projet de mettre sur pied un groupe d'achat alimentaire répond manifestement à un besoin surtout auprès des personnes en situation de pauvreté. La faible proportion de travailleurs intéressés à y participer semble toutefois réduire les possibilités que le groupe ne parvienne rapidement à s'autogérer. L'embauche d'une ressource semble la condition essentielle pour assurer à la fois la mise en place et la pérennité de l'organisme. Notons que des liens étroits ont été établis entre la participation aux cuisines collectives et la participation au groupe d'achat alimentaire. Cette action combinée semble la plus prometteuse afin de favoriser le passage de l'insécurité à l'autonomie alimentaire.

/Rapport de recherche sur les besoins en autonomie alimentaire dans la MRC Nicolet-Yamaska, novembre 2005

Concertation Écomeuble de la MRC Arthabaska

L'objectif du projet *Écomeuble* était de devenir une référence dans le milieu en matière de récupération, recyclage et revalorisation des meubles et des électroménagers, ainsi qu'en matière d'insertion sociale et professionnelle. En concertation avec des partenaires des milieux communautaire, scolaire et de l'emploi, l'objectif spécifique était d'élaborer un projet d'insertion sociale et professionnelle qui s'adresse particulièrement aux femmes et aux jeunes.

Les rencontres de concertation en matière de lutte à la pauvreté et en matière d'insertion sociale et professionnelle ont permis une mise en commun des connaissances des différents intervenants sur la problématique et l'identification des actions communes à mettre en œuvre pour l'atteinte des objectifs. Le projet a fait l'objet d'une prise en charge par le milieu communautaire, de l'employabilité, de l'insertion, de la récupération et du recyclage.

Comme suite aux actions mises en place, il y a une plus grande quantité de meubles usagés en circulation sur le territoire et les organismes ont acquis une meilleure connaissance de l'inventaire de marchandises disponible. De nouvelles concertations entre le secteur communautaire et celui de la récupération, du milieu scolaire et de l'insertion se sont établies. De nouveaux plateaux de travail pour l'insertion sociale et professionnelle seront mis en place en février 2008. Des matières résiduelles seront détournées de l'enfouissement, revalorisées et recyclées; la revente de ces marchandises servira de levier économique à la lutte à la pauvreté.

Le projet *Écomeuble* a également été intégré au plan de gestion des matières résiduelles de la MRC d'Arthabaska.

Problématique 25 :

Manque de logements à coût abordable et de support social auprès des résidents



Une part beaucoup plus importante de femmes que d'hommes doit consacrer une portion prohibitive de ses revenus à se loger. Le manque de logements à coût abordable affecte également les personnes handicapées dont la majorité est à faible revenu. Cela signifie qu'elles doivent se loger à prix modique et généralement dans un HLM, car il existe peu de logements adaptés hors du réseau des offices municipaux d'habitation. Ajoutons que si les personnes handicapées décident de vivre dans des logements privés, le temps d'attente pour l'adaptation du domicile peut parfois prendre des années.

Enjeux :

- Développer des ressources de manière à combler les besoins, à réduire la pauvreté chez ceux qui en bénéficient tout en évitant de créer des ghettos grâce à un support social axé sur l'intégration socioprofessionnelle;
- Développer des ressources d'hébergement alternatives, notamment pour les personnes handicapées;
- Conditions d'habitation qui se détériorent davantage

Statistiques :

(À documenter)

Problématique 26 :

Certains territoires de la région sont particulièrement défavorisés et davantage affectés par la pauvreté.



Deux études démontrent que la pauvreté est davantage présente dans certains territoires de la région du Centre-du-Québec.

La première étude provient du Secrétariat à l'innovation rurale du ministère des Affaires municipales et des Régions qui a produit un indice de développement socioéconomique permettant de comparer le développement de toutes les municipalités du Québec. Cet indice a été élaboré en utilisant sept variables socioéconomiques issues du recensement de 2001 de Statistique Canada, soit :

- le taux de croissance de la population de la municipalité entre 1996 et 2001 ;
- le taux de chômage ;
- le rapport entre l'emploi et la population de 15 ans et plus ;
- la proportion du revenu des ménages provenant des paiements de transfert ;
- la proportion de la population à faible revenu ;
- le revenu moyen des ménages ;
- la proportion de la population âgée de 20 ans et plus ayant une scolarité inférieure à une 9^e année.

L'objectif de cette démarche était de permettre d'ajuster les programmes d'aide financière du Ministère afin d'apporter un soutien plus significatif aux municipalités et territoires de MRC les plus en difficulté.

Cette étude démontre, entre autres, qu'une trentaine de municipalités rurales du Centre-du-Québec ont un indice de développement socioéconomique négatif. Parmi celles-ci, les municipalités les plus en difficulté seraient :

MRC d'Arthabaska :

- Daveluyville (-7,98);
- Saints-Martyrs-Canadiens (-5,72);
- Saint-Rémi-de-Tingwick (-3,98);

MRC de Bécancour :

- Manseau (-9,17);
- Parisville (-4,15)
- Fortierville (-3,20);
- Saint-Cécile-de-Lévrard (-3,12);

MRC de Nicolet-Yamaska :

- Pierreville (-5,53);
- Aston Jonction (-3,32);
- Saint-François-du-Lac (-2,96).

Référence : André Moreau, conseiller en développement, MDEIE, Victoriaville. Mai 2005.

La seconde étude se base sur les travaux de Réal Boisvert de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre du Québec. Dans le cadre de cette recherche, trois types de données ont été utilisées: les données socioéconomiques, les données relatives à la mortalité et les données portant sur les signalements enregistrés dans les centres jeunesse de la région. Sur la base de ces données, un indice de défavorisation a été construit. L'originalité de cette étude réside également dans la méthodologie utilisée pour le découpage géographique qui considère la communauté comme un territoire vécu plutôt qu'un territoire administratif. Ce découpage permet de dresser, sous forme cartographique, un profil sociosanitaire détaillé et nuancé. Voici quelques résultats touchant les communautés défavorisées du Centre-du-Québec.

Population

MRC de Nicolet-Yamaska :

- Communautés problématiques - Pierreville et Nicolet (centre-ville) ;
- Communautés vulnérables - Sant-Léonard-d'Aston et Sainte-Eulalie ;

MRC de Bécancour :

- Communautés problématiques – Manseau, Fortierville, Parisville et Deschaillons-sur-Saint-Laurent ;
- Communautés vulnérables – Saint-Sylvère, Sainte-Marie-de-Blandford et Sainte-Sophie-de-Lévrard ;

MRC d'Arthabaska :

- Communautés problématiques – Daveluyville, Victoriaville (Sainte-Victoire partie est), Victoriaville (sud de la Nicolet) et Victoriaville (centre-ville est) ;
- Communautés vulnérables – Victoriaville (centre-ville ouest), Victoriaville (quartier des arbres est), Saint-Samuel et Victoriaville (Sainte-Victoire partie sud) ;

MRC de Drummond :

- Communautés problématiques – Drummondville (Saint-Joseph partie sud est), Drummondville (Saint-Joseph partie nord-ouest), Drummondville (centre-ville partie hôpital Sainte-Croix)
- Communautés vulnérables – Saint-Lucien, Drummondville (centre-ville, chemin Hemming), Drummondville (Saint-Simon nord-ouest)

MRC de l'Érable :

- Communautés problématiques – Plessisville (centre-ville), Lyster et Villeroy ;
- Communautés vulnérables – Saint-Pierre-Baptiste, Princeville (urbain) et Plessisville partie nord-ouest.

Référence : Boisvert, R. (2003). Les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec: une analyse écologique.

Pour plus de détail concernant cette étude, visitez le site de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec au : http://www.agencesss04.qc.ca/isbe_mcg/index.html

Enjeux :

- Réduire la pauvreté, le chômage;
- Diminuer l'impact négatif du sous-développement socioéconomique sur les familles et les enfants.

Problématique 27 :

Développer le sentiment d'appartenance à la région du Centre-du-Québec



La naissance de la nouvelle région administrative du Centre-du-Québec en 1998, la 17^e au Québec, a entraîné la question d'identité régionale avec le nouveau gentilé, Centricois et Centricoise, et celle du sentiment d'appartenance. Les médias d'information demeurent une courroie de transmission indispensable pour bien informer la population des cinq MRC de la région du Centre-du-Québec. Une meilleure circulation de l'information permet, en effet, de mieux se connaître, s'apprécier et ultimement développer le sentiment d'appartenance.

Enjeux :

- Développer et entretenir un sentiment d'appartenance;
- Favoriser la mobilisation des acteurs en matière de développement social.

Statistiques :

La région est desservie par sept journaux hebdomadaires et un mensuel distribués gratuitement sur l'ensemble du territoire :

Drummondville : L'Express et La Parole
Le Journal L'opinion
Le mensuel Détour

Victoriaville : La Nouvelle et L'Union

Nicolet : Le Courrier Sud

Plessisville : L'Avenir de l'Érable

La télé de Radio-Canada Estrie a un bureau régional à Drummondville.

Trois télévisions dites communautaires sont également actives : TV Cogeco à Drummondville, TVCBF à Victoriaville, et TVCÉ à Plessisville.

La région compte aussi quelques stations de radio : CFDA, CFJO (097,3), CHRD (BOOM), CKYQ-FM (95,7), CJDM (92,1).

Plusieurs localités moins bien desservies ont lancé un journal mensuel. C'est le cas notamment à Saint-Ferdinand et plus récemment à Bécancour.

Enfin, le Centre-du-Québec compte sur l'Épicentre qui tient à jour un site Internet d'information. En mars 2007, le site n'était plus accessible.

Problématique 28 :

Amélioration des conditions de vie des immigrants



L'amélioration des conditions de vie des immigrants est sans aucun doute liée à leur intégration économique et sociale. Les difficultés que rencontrent particulièrement les immigrants récents (établis au Canada depuis 5 à 10 ans) et très récents (établis au Canada depuis 5 ans ou moins) à intégrer et à performer aussi bien sur le marché du travail que les autres Québécois se traduisent le plus souvent par un risque plus élevé de pauvreté parmi eux. Récemment, les nouveaux immigrants ont clairement été identifiés parmi les cinq groupes les plus susceptibles de vivre de la pauvreté persistante au Canada. Les quatre autres groupes étant composés des familles monoparentales, des personnes avec incapacité au travail, des Autochtones ainsi que des personnes seules âgées de 45 à 64 ans (Hatfield, 2004¹¹). L'Enquête sur la population active au Canada démontre que les taux de chômage des immigrants vivant au Québec sont nettement supérieurs à la moyenne canadienne et significativement plus élevés que ceux des immigrants établis dans les autres provinces (Gilmore, 2008¹²).

Enjeux :

- Favoriser l'intégration des immigrants, notamment en matière de l'emploi
- Création de nouveaux services adaptés aux besoins des immigrants récents et très récents
- Combattre les préjugés
- Sensibiliser les employeurs aux différences culturelles et les aider dans le processus de recrutement de personnes immigrantes.

Statistiques :

Le tableau ci-dessous fait ressortir quelques caractéristiques socio-économiques des immigrants récents et très récents au Québec et au Centre-du-Québec. On constate que par rapport à l'ensemble de la province, la région du Centre-du-Québec se distingue significativement quant aux types d'immigrants qu'on y retrouve. Dans ce sens, il est important de connaître ces divergences pour pouvoir mieux cerner les besoins et mieux adapter les services. Ainsi, en ce qui a trait aux groupes d'âge, on constate que dans notre région près de 40 % des immigrants ont moins que 14 ans et 25 % ont entre 25 et 34 ans. Comparativement à l'ensemble de la province où les réfugiés représentent près de 22 % des immigrants, au Centre-du-Québec cette catégorie compte pour 51 % des nouveaux arrivants. De plus, uniquement 31 % des immigrants qui se sont installés dans la région connaissaient le français lors de leur admission comparativement à 51 % pour le Québec. En ce qui a trait aux années de scolarité, au Centre-du-Québec, on constate que la majorité des immigrants ont moins d'années de scolarité que les immigrants dans l'ensemble du Québec. Ce fait n'est cependant pas aussi inquiétant si on considère le marché de l'emploi régional qui est de nature plutôt manufacturière et connaît de grands besoins de main-d'œuvre peu spécialisée.

¹¹ Hatfield, M. (2004) **Groupes à risque de persistance de faible revenu**, Projet de recherche sur les politiques, Horizons, Volume 7 numéro 2, p.19-26. http://www.policyresearch.gc.ca/v7n2_f.pdf

¹² Gilmore, J. (2008). **Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2006 : analyse selon la région ou le pays de naissance**. Statistique Canada no 71-606 au catalogue. Série d'analyses de la population active immigrante. Document analytique. 43p. <http://www.statcan.ca/francais/freepub/71-606-XIF/71-606-XIF2008002.pdf>

Caractéristiques des immigrants récents et très récents admis de 1996 à 2005 au Québec et au Centre-du-Québec, janvier 2007

	Centre-du-Québec		Québec	
	N	%	N	%
Groupe d'âge				
0-14 ans	684	38,4%	61 583	22
15-24 ans	239	13,4%	39 346	14,1
25-34 ans	450	25,2%	102 600	36,7
35-44 ans	285	16,0%	50 717	18,1
45-64 ans	105	5,9%	21 031	7,5
65 ans et +	20	1,1%	4 179	1,5
Total	1783	100	279 530	100,0
Sexe				
Hommes	841	47,2	139 697	50,0
Femmes	942	52,8	139 833	50,0
Total	1783	100	279 530	100,0
Catégorie				
Immigration économique	439	24,6	143 162	51,2
Regroupement familial	426	23,9	74 175	26,5
Réfugiés	915	51,3	60 252	21,6
Autres immigrants	3	0,2	1 941	0,7
Total	1783	100	279 530	100,0
Connaissance du français et de l'anglais lors de l'admission				
Français seulement	367	20,6	77 036	27,6
Français et anglais	180	10,1	65 401	23,4
Connaissant le français	547	30,7	142 437	51,0
Anglais seulement	62	3,5	47 498	17,0
Ni français ni anglais	1 174	65,8	89 595	32,1
Total	1 783	100	279 530	100,0
Scolarité des immigrants âgés de 15 ans et plus				
0-6 années	90	8,2	9 291	4,3
7-11 années	352	32	43 843	20,1
12-13 années	192	17,5	37 634	17,3
14-16 années	225	20,5	63 124	29,0
17 années et +	138	12,6	58 839	27,0
Information non disponible	102	9,3	5 142	2,4
Total	1 099	100	217 873	100,0

Source : Statistique Canada, 2008

Les personnes immigrantes dans la région du Centre-du-Québec, sont principalement localisées dans les deux MRC à caractère plutôt urbain, soit Drummond et Arthabaska.

Répartition des immigrants admis selon la MRC (2006)

MRC	Hommes	Femmes	Total
Drummond	1 340	1 180	2 520
Arthabaska	565	635	1 200
L'Érable	215	150	365
Nicolet-Yamaska	165	205	370
Bécancour	235	195	430
Total	2 520	2 365	4 885

Source : Recensement 2006, Statistique Canada

En région



Drummond, un milieu de vie pour tous :

Au cours des 5 dernières années, Drummondville a accueilli environ 1000 immigrants, majoritairement des réfugiés en provenance de la Colombie. Cette tendance devrait se maintenir puisque le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) estime à 25 le nombre de familles (en général 3-4 personnes) qui devraient annuellement être orientées dans la MRC. Pour une communauté homogène telle que celle de la MRC de Drummond, l'accueil de ces familles suscite de nombreuses réactions et inquiétudes: pression sur les organismes de dépannage et le Regroupement interculturel, choc des cultures chez les immigrants et l'ensemble des citoyens, manifestations ouvertes de racisme (des 2 côtés), besoins sociaux des immigrants, délai de placement en emploi, difficultés dans l'apprentissage de la langue, etc.

Ceci a poussé le Carrefour en développement social de la MRC de Drummond à initier le projet « Drummond, un milieu de vie pour tous », une démarche qui vise la mise en place et l'animation d'un chantier de travail afin d'élaborer un plan d'action local favorisant l'intégration harmonieuse des nouveaux arrivants issus de l'immigration internationale.

Pour atteindre cet objectif, dans un premier temps, le Carrefour en développement social a réalisé un portrait de la situation dans la MRC pour se donner une lecture juste et commune des problématiques entourant l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes. Ensuite ont été réunis, les intervenants concernés, des personnes immigrantes et des citoyens dans une démarche de recherche et d'analyse des problématiques et un chantier immigration a été mis sur pied.

Pour finaliser la démarche durant l'année 2008 le Carrefour en développement social de la MRC de Drummond s'est donné deux autres objectifs, notamment :

- Identifier les enjeux, les stratégies et les pistes de solutions permettant l'intégration harmonieuse des familles immigrantes.
- Prioriser les actions et les actualiser dans un plan d'action s'appuyant sur les groupes et organisations du milieu.

Problématique 29 :

Soutien aux aidants naturels et continuum de services



L'évolution rapide de la médecine (ex. : chirurgie d'un jour) tente continuellement de mieux répondre aux problèmes de santé de la population. De plus, afin d'améliorer l'accessibilité et la continuité des services, le réseau de la santé et des services sociaux a procédé à une réorganisation visant la création de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux. Nous constatons que ces changements ont un impact sur la population particulièrement auprès des personnes qui reçoivent des services et celles qui sont considérées comme aidants naturels. Certains de ces aidants naturels vivent l'épuisement n'étant pas toujours soutenus de façon proportionnelle au besoin; la pression alors subie est trop grande.

Enjeux :

- Besoin de soutien et de suivi aux patients ayant subi des chirurgies d'un jour, aux familles vivant avec une personne en perte d'autonomie (gérontologie, déficience intellectuelle, déficience physique, santé mentale);
- Besoin grandissant d'avoir recours aux aidants naturels le plus souvent des femmes, aux ressources limitées des groupes communautaires et du réseau de la santé et des services sociaux;
- Besoin d'améliorer l'accès, la continuité et l'utilisation adéquate des services, car, à la suite de la fusion récente des établissements de santé et de services sociaux sur chaque territoire, ces centres de santé et de services sociaux ont la responsabilité de la mise en œuvre des réseaux locaux de services (R.L.S.). Les partenaires seront invités à participer à l'amélioration du continuum de services (réseau local de services, une responsabilité collective).

Statistiques :

- Création de trois centres de santé et de services sociaux : Drummond, Arthabaska-Érable, Bécancour-Nicolet-Yamaska;
- Les données seront partagées dans la démarche du Projet Clinique (R.L.S.).

/Guy Poudrier, Agence de santé et des services sociaux Mauricie et Centre-du-Québec, 4 mai 2005.

Problématique 30 :

Pénurie de médecins

Bilan du Plan de consolidation RRSSS, 99-02.

Le nombre de médecins, tant chez les omnipraticiens que chez les spécialistes, est nettement inférieur dans la région au nombre de médecins (pour 1 000 habitants) dans l'ensemble du Québec. Aussi, l'accès à un médecin de famille est très problématique dans tout le Centre-du-Québec.

Plus particulièrement pour les femmes, cela fait en sorte que les délais pour obtenir des rendez-vous sont très longs et qu'elles doivent attendre pour bénéficier de services de contraception. Dans les MRC de Nicolet-Yamaska et de Bécancour, il est difficile de trouver un médecin pour faire le suivi des grossesses et pratiquer des accouchements. Les difficultés sont également bien grandes pour les personnes handicapées qui requièrent un cabinet de médecin accessible, des salles d'examen adaptées et un temps de visite plus long.

Enjeux :

- Améliorer la santé de la population, investir en prévention;
- Accessibilité aux services dans chacun des territoires de la région;
- Délais d'attente importants pour voir un médecin omnipraticien ou spécialiste;
- Non-accessibilité à un médecin égale engorgement des urgences ou des cliniques sans rendez-vous;
- Difficulté d'avoir un médecin de famille;
- Services difficiles d'accès pour les suivis de grossesses et les accouchements dans Nicolet-Yamaska et Bécancour;
- Manque d'information à propos des groupes de médecine de famille (GMF).

Statistiques :

Nombre de médecins omnipraticiens et spécialistes pour 1 000 habitants, Québec, région du Centre-du-Québec et de la Mauricie, 30 novembre 2004

	Omnipraticien (pour 1 000)	Spécialiste (pour 1 000)
Québec	0,944	0,967
Centre-du-Québec	0,869	0,618

Problématique 31 :

Faible réseau social pour 20 % de la population



Près d'une personne sur cinq en Mauricie et au Centre-du-Québec, soit 19 %, présente un soutien social faible (70 000 individus). En revanche, la proportion des gens profitant d'un soutien social élevé est d'un peu plus de 80 % (300 000 personnes). Les proportions d'hommes et de femmes qui ont un faible soutien ne présentent pas de différence significative. L'évolution de l'indice est stable depuis cinq ans. L'indice est plus marqué chez ceux qui n'ont pas de conjoint, pour la population ayant une scolarité faible et chez ceux appartenant à la catégorie des revenus pauvres. Les données régionales reprennent la tendance provinciale voulant que les 25-44 ans et les 45-65 ans soient moins satisfaits de leur vie sociale.

Enjeux :

Statistiques :

(À documenter)

Problématique 32 :

**Surmortalité
par traumatisme non intentionnel**



Taux élevé pour le territoire de la MRC d'Arthabaska comparativement à l'ensemble du Québec.
44,4 décès (accidents)/100 000 personnes comparativement à 26,2 décès pour la population du Québec.

Enjeux :

Statistiques :

(À documenter)

Problématique 33 :

Problème d'obésité



Tendance nord-américaine qui touche l'ensemble du Québec. Les problèmes d'obésité sont remarqués chez les enfants, les hommes et les femmes.

Enjeux :

- Problèmes de santé;
- Difficulté d'intégration sociale.

Statistiques :

(À documenter)